



asei

Agissons pour l'inclusion





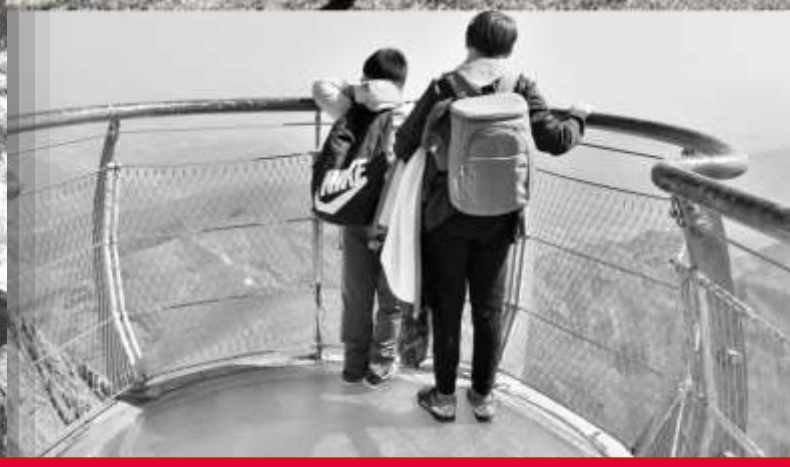

Bassin Hautes-Pyrénées/Aquitaine

Rapport d'Activité 2026

Conférence des Parties Prenantes

Edito

Faire évoluer nos réponses, consolider nos engagements et préparer l'avenir : ces orientations ont guidé l'action du bassin Aquitaine–Hautes-Pyrénées tout au long de l'année 2026.

Dans un environnement marqué par des incertitudes économiques et internationales, une progression des charges — notamment énergétiques — et des ressources toujours contraintes, nos établissements ont poursuivi leur mobilisation pour répondre aux besoins des personnes accompagnées. Cette situation nous conduit à conjuguer ambition, maîtrise de nos équilibres financiers et capacité à faire évoluer nos organisations.

L'année a été marquée par plusieurs avancées importantes pour l'inclusion et la diversification de nos réponses. Le développement d'un pôle d'appui à la scolarité dans le nord des Hautes-Pyrénées, le déploiement de deux PAS et d'une UEMA rattachés au centre Haiekin témoignent de notre capacité à nous transformer et faire évoluer nos modalités d'accompagnement pour favoriser des parcours plus inclusifs, au plus près des besoins des enfants et de leur environnement.

La préparation du CPOM avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées constitue également un enjeu majeur. Avec une entrée en vigueur visée au 1er janvier 2027, ce contrat doit permettre de donner davantage de visibilité à nos engagements et de sécuriser le financement de nos activités sur les cinq prochaines années.

Parallèlement, la validation du plan d'investissement et la perspective de reconstruction du FAM Jean Cadorne, dont le démarrage des travaux est prévu en 2027, ouvrent une nouvelle étape pour cet établissement. Dans le champ de l'accompagnement des enfants et des adolescents, l'engagement de l'ensemble de nos IME et IEM dans la transformation vers des dispositifs intégrés traduit, lui aussi, une évolution profonde de nos pratiques et de nos modalités d'intervention.

Ces transformations s'inscrivent dans une dynamique plus large d'adaptation de notre offre et de nos équipements. La politique associative en matière environnementale trouve ainsi sa traduction dans des réalisations concrètes, telles que la chaudière bois de l'IMPRO Roland Chavance à Lascazères, les choix énergétiques intégrés au projet de reconstruction du FAM Jean Cadorne et l'électrification progressive de notre flotte de véhicules. Ces initiatives participent également à la maîtrise de nos consommations et à la préparation de l'avenir.

Aucune de ces évolutions ne peut toutefois se construire sans l'engagement des professionnels, la coopération entre établissements et la qualité du dialogue avec nos partenaires. C'est dans cette mobilisation collective que le projet associatif « Agir pour tous les possibles » prend tout son sens.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes, les personnes accompagnées et leurs proches, ainsi que nos partenaires institutionnels et territoriaux, pour leur contribution à cette dynamique.

Benoît ZADRO, Directeur du Bassin Aquitaine – Hautes-Pyrénées

Sommaire

1. L'association 3
2. Les établissements du bassin 5
3. Les faits marquants 18
4. Notre activité et notre accompagnement 35
5. La démarche qualité 42
6. Les salariés 47
8. Les partenaires 51
9. La Responsabilité Sociétale des Entreprises 52
10. Financier 54

1. L'association

a) L'association

L'association gère 106 établissements et services sanitaires et médico-sociaux. En recherche constante d'innovation, l'association développe son offre, met en place des dispositifs et des partenariats avec les autres acteurs de son territoire.

Aujourd'hui, l'ASEI est un acteur de l'économie sociale et solidaire dont la mission est plus que jamais centrée sur l'accompagnement de la personne, dans la construction de son projet de vie, et ce, à tous les âges de la vie.

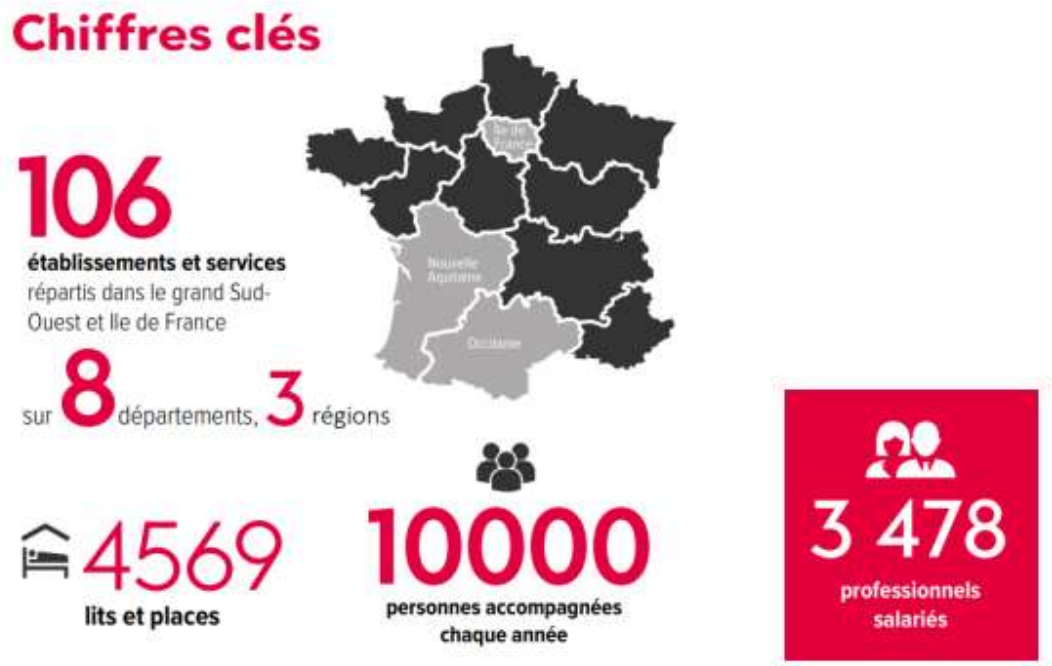

Nos Valeurs :

La laïcité et le respect mutuel
Le refus de toute discrimination
Le respect de la personne et la solidarité

b) Le bassin : Aquitaine - Hautes Pyrénées (64/65)





17
ETABLISSEMENTS ET SERVICES

10
SITES

3
DEPARTEMENTS

433
SALARIES (au 31/08/2025)

336 **PLACES AUTORISEES ADULTES**

274 **PLACES AUTORISEES EN-FANTS**

211 **ENFANTS ACCUEILLIS AU CMPP**

389
ETP

29 200 000 €
BUDGET GLOBAL

2. Les établissements du bassin

a) L'I.M.E.- institut médico-éducatif avec sections professionnelles du centre Roland CHAVANCE

Le **Centre Roland CHAVANCE** accueille 49 jeunes âgés de 12 à 20 ans, dont 38 en accueil de nuit, qui présentent des déficiences intellectuelles légères et moyennes avec troubles associés (troubles de la conduite et du comportement, troubles de la personnalité et de la relation).
Un dispositif de 5 places est dédié à l'accueil de jeunes porteurs de TSA.

Il dispose également d'une unité d'enseignement externalisé au sein du collège de Maubourguet et Vic en Bigorre depuis le 01/09/2026.
De plus l'IMPro est partie prenante de la plateforme Emploi accompagné du Gers avec la participation de son chargé d'insertion.

Les sections professionnelles sont :
Espaces verts,
PMAI (pose menuiserie et agencement intérieur), Plaquiste,
Restauration et Service,
Entretien des locaux,
Logistique / Champignonniste.





b) Le SESSAD du centre Roland CHAVANCE

La domiciliation du SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile) se trouve à Lascazères, deux antennes sont situées à Vic en Bigorre et à Trie sur Baïse.

Le SESSAD accueille 30 enfants et adolescents âgés de 5 à 20 ans qui présentent soit :

- Des troubles du spectre autistique.

Les enfants sont domiciliés principalement dans les Hautes-Pyrénées.

- Des troubles des apprentissages ;
- Des déficiences intellectuelles légères et moyennes ;
- Des troubles de la conduite et du comportement ;
- Des troubles de la personnalité et de la relation

4
SITES

IME avec sections professionnelles (49 places autorisées)
67 PERSONNES ACCOMPAGNEES (file active au 31/08/2026)
SESSAD (30 places autorisées)
39 PERSONNES ACCOMPAGNEES (file active au 31/08/2026)

56
SALARIES

52
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

c) L'IEM/IME A.PEDEBIDOU

L'Institut Education Motrice (I.E.M) est un établissement qui accueille et accompagne en journée et en internat des enfants et adolescents, âgés de 0 à 20 ans en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés,
Il dispose d'un agrément de 40 places, répartis sur 2 sites : Tarbes et Tournay.

L'antenne de Tournay à une capacité d'accueil autorisé de 19 adolescents de 12 à 20 ans en internat (8 places) et/ou accueil de jour (11 places) répartis en différents groupes

L'antenne de Tarbes offre 2 types d'accompagnement :

- L'IEM qui a une capacité d'accueil autorisée de 13 enfants de 4 à 12 ans en accueil de jour.

- Un **D**ispositif d'**A**ccompagnement à la **S**colarité et à la **S**ocialisation (**DASS**)qui propose un accompagnement en séquentiel à 6 enfants et adolescents scolarisés en milieu ordinaire (en cycle 1 ou cycle 2)

L'Institut Médico-Educatif (IME) "L'Appart" est rattaché l'IEM A. PEDEBIDOU, situé à Tournay. Cette unité a une capacité d'accueil de 8 enfants, de 6 à 12 ans présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Les jeunes accueillis présentent un TSA diagnostiqué ou en cours de diagnostic. Certains enfants disposent d'une scolarité partielle en milieu ordinaire ou sont totalement déscolarisés en raison de leurs difficultés. La particularité de ce projet est d'avoir prévu dès sa conception un fonctionnement de type "dispositif". Cela signifie une grande modularité des projets d'accompagnement et des modalités hybrides composées d'accueils de jour, de visites au domicile des parents et d'un appui aux partenaires, notamment par un lien étroit avec les écoles.

d) Le SESSAD Neuromoteur A.PEDEBIDOU

Le SESSAD, agréé pour 25 places, accompagne des enfants et jeunes de 0 à 20 ans présentant des troubles neuromoteurs, neurosensoriels ou un handicap moteur. L'accompagnement, réalisé principalement en milieu ordinaire, est adapté à l'âge : soutien au développement précoce et aux familles pour les plus jeunes, accompagnement des apprentissages et de la scolarisation durant l'enfance, puis appui à l'insertion sociale, professionnelle et à la construction du projet de vie à l'adolescence et au début de l'âge adulte



2

SITES



61

SALARIES



78

PERSONNES ACCOMPAGNEES (file active au 31/08/2026)



39.88

EQUIVALENT TEMPS PLEIN

e) L'ESAT de l'ASEI SAINT RAPHAEL

A l'ASEI, les ESAT sont au nombre de cinq répartis sur la Haute-Garonne (31), l'Hérault (34), le Tarn (81), Paris (75), Madiran (65) et regroupent 880 personnes mobilisées dont 690 en situation de handicap répartis sur différents pôles d'activités.

L'ESAT SAINT RAPHAEL situé principalement sur la commune de MADIRAN peut accueillir 75 personnes présentant notamment des troubles psychiques.
L'ESAT propose plusieurs activités :

- Le **pôle Tannat et le pôle Cabernet deviennent l'atelier du paysage** :

- Création et entretien des espaces verts pour des communes, des particuliers, sur site…,
- Prestations de nettoyage des espaces publics pour le compte de communes voisines,
- Prestations viticoles (vendanges, tombage des sarments)
- entretien des espaces verts,
- prestations viticoles (vendanges, tombage des sarments)
- prestations pour la champignonnière : mise en culture, parage des champignons, sorties de salle de culture
- Prestations diverses en atelier posté

- Le **pôle de Vic en Bigorre** :

Création et entretien des espaces verts sur une annexe localisée sur la commune de Vic en Bigorre

- La **ferme aux champignons** :

-Production, transformation et vente de champignons blonds bio, dans un bâtiment à l'entrée du village comprenant 6 salles de culture
-Livraisons quotidiennes aux professionnels (restaurateurs, commerces…)
-Ventes sur site de champignons et de compost au public
-Mise en place de la conserverie pour la transformation de champignons en veloutés de deux types et cinq saveurs de tartinables

- Le **pôle Hôtellerie** :

-Entretien des parties communes, service et entretien de la salle de restauration et de la ligne de self, buanderie et lingerie pour le foyer de vie et foyer d'hébergement
-Prestation de nettoyage auprès des entreprises et de particuliers
-Développement de la prestation nettoyage de vitres
Un travail est en cours sur l'autonomie des personnes accompagnées par l'ESAT. Pour y parvenir il s'agit de travailler le parcours, pour les amener vers plus d'autonomie sur les activités/chantiers, et tendre vers un travail en milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent, être davantage dans la cité, ou au plus près de la cité. Une seconde équipe a ainsi été installée sur la commune de Vic en Bigorre en 2023.

LES MISSIONS

L'ESAT a pour mission de :

- Faciliter l'insertion professionnelle et l'accession à vie sociale des personnes en situation de handicap, grâce à une structure et des conditions de travail adaptées.

L'ESAT s'adresse à des personnes dont l'inaptitude temporaire ou durable au travail ne leur permet pas d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production.

L'admission en ESAT est réservée aux personnes ayant bénéficié de la reconnaissance de travailleur handicapé et d'une orientation en ESAT par la CDAPH.
Au regard des activités de l'ESAT de Madiran, à dominante agricole ou rurale, il ne peut être proposé une admission à des personnes à mobilité réduite ou avec un déficit visuel majeur.
L'accompagnement des travailleurs au travers de toutes ces prestations/activités est finalisé par la signature d'un contrat d'aide et de soutien par le travail.

LES PROFESSIONNELS
Les missions de l'ESAT sont assurées par une équipe pluridisciplinaire :

- Les éducateurs techniques et/ou moniteurs d'ateliers
- La psychologue

- L'équipe administrative

- La chargée d'insertion
- Les agents d'entretien



3
SITES



75
PERSONNES ACCOMPAGNEES



18
SALARIES



17
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

f) ASEI SAINT RAPHAEL ESAVS : Le Foyer d'Hébergement, Foyer de vie et le SAVS

L'établissement est composé de trois services qui fonctionnent en synergie, le foyer d'hébergement, le foyer de vie et le SAVS.

Le **foyer d'hébergement** accueille 28 personnes à partir de 18 ans jusqu'à 60 ans (sauf dérogation) en situation de handicap (handicap mental, troubles psychiques et comportementaux, handicaps associés...) travaillant en E.S.A.T. et dont l'autonomie est suffisante pour accomplir les actes de la vie courante.

L'équipe des professionnels :
-Les éducateurs (trices) spécialisés, moniteurs-éducateurs, les Aides Médico-Psychologiques/Accompagnants Educatifs ou Sociaux

-L'infirmière -Les aides-soignants(es)
-La psychologue -La maitresse de maison
-L'agent d'entretien -Les surveillants de nuit
-L'équipe administrative
-L'équipe restauration

Les personnes accompagnées sont hébergées sur 2 sites différents :
Sur MADIRAN :

- 24 personnes accompagnées sur l'hébergement collectif dotés de 4 bâtiments Cèdres, Tilleuls, Chênes et Châtaigneraie,
- 1 logement d'accueil temporaire permet d'accueillir des stagiaires
- 2 appartements tremplins au bâtiment Escale

Dans la cité sur VIC EN BIGORRE :

- 4 personnes accompagnées sur les appartements extérieurs (foyers-logements) loués par l'association et mis à disposition aux personnes accompagnées (FH-FL).

L'hébergement collectif est équipé d'un ascenseur pour le bâtiment les Cèdres, de chambres adaptées avec cabine de douche dite « à l'italienne » pour le bâtiment les Tilleuls et les Chênes. Des logements peuvent communiquer pour accueillir des couples.

La personne accompagnée est accompagnée dans le but de développer son autonomie.
En effet, dans le cadre de la transformation de l'offre l'accès des personnes accompagnées à l'habitat individuel est souhaité, avec une visée à terme en milieu ordinaire pour ceux dont les capacités le permettront, en instaurant des rituels de passage favorisant ainsi l'autonomie dans les gestes de la vie courante (conserver l'idée d'une réponse à plusieurs vitesses : ancien avec FH en interne, …).
Plusieurs « typologies » d'habitat en lien avec les besoins, attentes et capacités des personnes accompagnées sont possibles.

Le bâtiment Escale rénové en 2025 comprend 2 appartements tremplin et 2 salles d'activités.
L'objectif principal de ce projet de réhabilitation du bâtiment de l'ESCALE est de permettre aux personnes accompagnées d'expérimenter les tâches de la vie quotidienne de façon autonome en bénéficiant d'un accompagnement adapté et d'évoluer de manière sécurisée. Ce dispositif permettra

d'offrir une adaptation progressive pour une préparation à la vie autonome. Il s'agit de promouvoir l'implication des personnes accompagnées dans l'amélioration de leurs qualités de vie fluides et inclusives.

L'inclusion par le sport se poursuit en 2026.
A ce jour nous avons développé notre réseau partenarial en contractualisant avec 10 clubs et associations sportives pour y faire participer 47 personnes accompagnées. Grâce à ces différents clubs sportifs, il a été constater dans les recherches que l'inclusion des personnes accompagnées si simple n'est pas si évidente pour tous et que la réalité en est autrement. Cette démocratisation apporte un regard nouveau sur les personnes en situation de handicap auprès du grand public. Les Jeux paralympiques offriront d'autres perspectives.

Le **foyer de vie** accueille 20 personnes à partir de 18 ans jusqu'à 60 ans (sauf dérogation) en situation de handicap (handicap mental, troubles psychiques et comportementaux, handicaps associés...) il a pour mission de :
-Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées
-Développer leurs apprentissages, maintenir leur autonomie
-Développer leur inclusion dans l'environnement (citoyenneté, loisirs, culture...)

L'équipe des professionnels :
-Les éducateurs (trices) spécialisés, moniteurs-éducateurs, les Aides Médico-Psychologiques/Accompagnants Educatifs ou Sociaux :
-L'infirmière -Les aides-soignants(es)
-La psychologue -La maitresse de maison
-L'agent d'entretien -Les surveillants de nuit
-L'équipe administrative
-L'équipe restauration

Les personnes accompagnées sont hébergées sur le site de MADIRAN dans le bâtiment des Cèdres. Chaque logement dispose d'une cabine de douche avec un accès par ascenseur.
1 logement d'accueil temporaire permet d'accueillir des stagiaires

Le foyer de vie partage des locaux communs avec le foyer d'hébergement.

Cette proximité entre les personnes accompagnées peut avoir des bénéfices : partage intergénérationnel, tolérance vis-à-vis des difficultés de chacun. Cette cohabitation impulse une dynamique de vie, procure une émulation et instaure une ambiance conviviale pour les personnes accompagnées.

Le SAVS accompagne 40 personnes hébergées à un domicile hors établissement, âgées de plus de 18 ans travaillant ou non à l'ESAT de MADIRAN.
Il a pour missions de permettre à la personne de :

- L'aide à l'accès et au maintien dans le logement : le SAVS aide à réunir les conditions nécessaires pour vivre au mieux dans le logement. Le SAVS apporte son soutien dans les démarches pour trouver un lieu d'hébergement adapté.
- L'aide à l'organisation à la vie quotidienne par un accompagnement pour organiser et gérer la vie quotidienne (alimentation, vêture, entretien du logement…)
- L'aide aux démarches administratives en guidant dans l'ouverture ou le maintien des droits sociaux et pour d'autres démarches administratives de la vie quotidienne (aide à la compréhension du courrier reçu par exemple).
- L'aide à la gestion du budget : soutien et conseil si cela est nécessaire, dans la gestion du budget, en lien avec le mandataire si il en existe un.
- Soutien à la démarche de soin, accompagnement en cas de difficultés pour faire certaines démarches de soins, comme des examens médicaux par exemple. Le SAVS peut aider à comprendre les diagnostics posés, conseiller et orienter vers des professionnels médicaux ou thérapeutiques adaptés.
- Soutien au projet professionnel : en cas de projet de réaliser une activité professionnelle dans des conditions adaptées à sa situation et ses capacités, le SAVS peut accompagner la personne, en soutenant dans les démarches nécessaires, en mettant en lien avec divers organismes.
- Soutien à l'organisation des vacances et loisirs par le développement de la vie sociale et culturelle à proximité du domicile. Il peut aussi accompagner pour

l'organisation des loisirs et/ou des vacances.

- Soutien relationnel dans la gestion des relations sociales et familiales, et ainsi conseiller pour dépasser les difficultés. Il peut orienter vers des professionnels spécialisés pour traiter de problématiques plus personnelles.

Pour favoriser cet accompagnement, trois antennes du SAVS existent :
A proximité de l'ESAT sur les 2 sites de
1-MADIRAN (65)
2-VIC EN BIGORRE (65)

Les missions du service sont assurées par les professionnels suivants :
-Les éducateurs -La psychologue
-L'équipe administrative

3-Sur la commune de PLAISANCE DU GERS (32), commune située à 10 km de MADIRAN, département voisin, domicile de 40% des personnes accompagnées.



3
SITES



27 (FH)
PERSONNES ACCOMPAGNEES



20 (FV)
PERSONNES ACCOMPAGNEES



40 (SAVS)
PERSONNES ACCOMPAGNEES



35
SALARIES



31
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

g) DITEP LAGARRIGUE

Le DITEP LAGARRIGUE (Dispositif Intégré Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) est agréé pour une **capacité de 70 places** en date du 26 novembre 2003 puis de l'arrêté de passage en DITEP du 31 juillet 2025. Placé dans le champ de compétence de l'Etat et intégré dès 2016 dans le CPOM associatif, le financement est assuré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

Il accompagne des enfants et adolescents dans le cadre d'un agrément **de 0 à 20 ans** et selon 3 modalités : **Accueil de Jour** (45 places), **Prestation en Milieu Ordinaire** (15 places), **Accueil de Nuit** (10 places).

Le DITEP **accompagne des enfants et adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages**. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé."

L'objectif majeur du DITEP est de tendre à maintenir ou réinscrire l'enfant dans son environnement social, scolaire et familial en dépit et malgré la persistance des difficultés psychologiques et/ou des troubles spécifiques de l'apprentissage qui entravent le développement ordinaire.

Le DITEP Lagarrigue est « une étape transitoire » dans le parcours de l'enfant. Il propose un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique concerté, du lundi matin au vendredi selon un accueil modulable et séquentiel.

Le fonctionnement en dispositif intégré vise à prévenir les ruptures de parcours, à proposer une plus grande modularité d'accompagnement et à favoriser un accès plus rapide aux accompagnements les plus inclusifs possibles.

L'accueil de jour est réparti sur 3 sites :
3 unités ont été créées par tranche d'âge, toutes situées à proximité du centre-ville (rue Larcher-Jardin Massey, La Sendère, place au Bois).

L'accueil de nuit se situe dans une partie des locaux du site La Sendère.

3
SITES

70
PERSONNES ACCOMPAGNEES

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

Elle est constituée de professionnels assurant les 3 volets de l'accompagnement : éducatif (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, Accompagnants Educatifs et Sociaux, éducateur sportif), pédagogique (enseignants mis à disposition par l'Education Nationale), thérapeutique (psychologues, neuropsychologue, psychomotriciens, ergothérapeute, infirmière, pédopsychiatre). Interviennent aussi des assistantes de service social, des professionnels administratifs, une équipe logistique et les professionnels d'encadrement.

Nous travaillons également avec des orthophonistes en libéral sous convention

46
SALARIES

25
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

h) CMPP LA CAMINA

Créé en 1964, Le Centre pour Handicapés Moteurs de Tarbes est devenu Centre Médico-Psycho-Pédagogique en date du 3 octobre 1968.

A compter de 1975, une antenne du CMPP est créée à Vic en Bigorre. Celle-ci a été agréée le 8/04/1975 par la Commission régionale d'agrément au titre de l'annexe XXXII du décret du 9 mars 1956.

Le CMPP s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de **0 à 20 ans** en difficulté ou en souffrance présentant des **troubles psychiques, psychologiques, comportementaux, dans les apprentissages, des troubles du neurodéveloppement, en lien avec leur environnement.**

Les troubles sont pris en compte dans toutes leurs dimensions et leurs incidences, sur le langage, la motricité, le comportement, la socialisation, la sensorialité et les apprentissages.

L'accompagnement est accessible directement aux personnes concernées sans qu'il nécessite une orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Le CMPP participe au repérage et au dépistage et réalise l'évaluation, le diagnostic et l'accompagnement le plus précoce possible des enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant des troubles ou altérations, en associant la famille et l'entourage dont il soutient les compétences parentales.

Il assure un accompagnement global, à la fois thérapeutique, éducatif et rééducatif adapté aux troubles ou difficultés afin de soutenir et améliorer les acquisitions cognitives et développementales de la personne accompagnée.

L'accompagnement favorise prioritairement le maintien de l'enfant, adolescent et jeune adulte dans un parcours de vie en autonomie et en milieu ordinaire. L'accompagnement se déroule sous forme de consultations en ambulatoire sur site ou, parfois, au sein des lieux de vie en fonction des besoins et de la nature des soins et interventions.

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE : médecins, psychomotriciens, psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, éducateurs spécialisés, assistante sociale, professionnels administratifs et d'encadrement.



2
SITES

240
PERSONNES ACCOMPAGNEES

30
SALARIES

24
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

i) PCPE 65 (Pôle de Compétences et Prestations Externalisées)

Les missions du PCPE sont d'assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap et d'éviter que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée. Il complète la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple et adaptée permettant à la personne d'être accompagnée sur son lieu de vie.

Le PCPE a été créé en mars 2019, suite à un appel à projet débouchant sur une convention signée le 13 décembre 2018. Les conventions ont ensuite fait l'objet de renouvellements.

Les bénéficiaires du PCPE

Enfants, adolescents ou jeunes adultes de 4 à 20 ans, avec possibilité d'étendre à 25 ans, présentant des troubles du comportement et de la communication, des troubles neuro développementaux (TND), des troubles des apprentissages spécifiques, un pluri handicap.

Le PCPE intervient sur l'aire urbaine élargie de Tarbes (temps de trajet maximum de 30 minutes)

L'accompagnement est mis en place sur la base d'une notification d'un an émise par la MDPH, renouvelable une fois.

Les prestations du PCPE

- Interventions directes auprès du jeune et de sa famille pour établir et suivre le projet personnalisé d'accompagnement.
- Des prestations thérapeutiques et/ou éducatives sont assurées par des professionnels en libéral, ou mis à disposition par un partenaire.

- Guidance et soutien parental.
- Les deux coordinatrices du PCPE peuvent aussi ponctuellement assurer un accompagnement direct auprès de la famille ou du jeune, selon leur qualification (Educatrice spécialisée et Assistante sociale).

Les partenaires du PCPE

Le PCPE 65 des Hautes-Pyrénées a la particularité, au travers d'un dossier unique déposé, de fédérer toutes les associations porteuses d'établissements et services médico-sociaux du territoire.



1
SITE



20
PERSONNES ACCOMPAGNEES



3
SALARIES



2.59
EQUIVALENT TEMPS PLEIN dont deux coordinateurs

j) Le FAM Jean CADORNE

Le Foyer d'Accueil Médicalisé **«** Jean Cadorne » accueille des adultes femmes et hommes à partir de 20 ans présentant un handicap physique et/ou mental avec ou sans troubles associés, ne pouvant pas accéder à une activité professionnelle.

L'établissement ouvert 365 jours par est agrée pour 30 places en hébergement, 6 places en accueil de jour et 1 place en accueil temporaire.

L'aménagement de plain-pied favorise la mobilité des personnes accompagnées.
L'établissement est composé d'un corps central regroupant les parties communes d'où partent 6 ailes :
- une médicale et administrative,
- cinq autres unités comprenant chacune 6 chambres individuelles avec une salle de bain adaptée.

Ces espaces individualisés garantissent le confort et l'intimité des personnes accompagnées.

Missions principales de l'établissement

- Assurer un accompagnement médical et socio-éducatif adapté à chaque personne accompagnée

Élaborer un projet personnalisé annuel en collaboration avec la personne accompagnée, sa famille et/ou son représentant légal fixant :
• La gestion de la vie quotidienne avec responsabilisation du résident,
• Les soins médicaux, l'hygiène, la gestion des problèmes orthopédiques et d'appareillage,

• Le développement des potentialités intellectuelles, motrices, culturelles au travers d'activités techniques, artistiques et sportives favorisant expression et rencontres.

L'établissement développe un projet institutionnel alliant projet de soin et projet éducatif.

- ***La prestation de soins*** :

Le F.A.M assure pour chaque personne l'accompagnement thérapeutique et rééducatif mais aussi les soins médicaux courants si nécessaire. Des soins de confort regroupant l'aide à la vie quotidienne sont également dispensés par les professionnels soignants et éducatifs

- ***La prestation éducative*** :

Le F.A.M propose une prestation éducative ayant pour objectif :

- de maintenir et entretenir l'autonomie
- de favoriser la socialisation de la personne
- de lutter contre la sédentarité en favorisant la stimulation de la personne
- de maintenir les acquis
- de favoriser la communication par des activités, des pratiques et des rencontres sur l'extérieur
- d'améliorer la qualité de vie
- d'entretenir et développer ses connaissances, la coopération, la découverte et la créativité.

- ***La prestation administrative*** :

La prestation administrative concerne l'aide directe ou indirecte apportée aux personnes accompagnées et aux familles en ce qui concerne les démarches administratives. Les objectifs généraux :

- A la sécurité de la personne accompagnée et du personnel.
- L'information des familles sur les démarches administratives,
- L'aide à l'accès aux droits,
- L'orientation vers les services sociaux,
- La constitution de dossiers administratifs,
- L'aide au suivi de la protection juridique des personnes (juge des tutelles),
- L'aide à l'orientation vers d'autres établissements.

- ***La prestation hôtelière*** **:**

La prestation hôtelière concerne l'hébergement, l'accueil, la restauration, la lingerie et la maintenance des biens immobiliers et mobiliers. L'établissement propose une prestation hôtelière et un environnement de qualité qui contribuent :

- Au bien-être physique et psychique, au confort de vie de la personne accompagnée,
- Au respect de son intimité et de son intégrité,

LES PROFESSIONNELS

Les missions du service sont assurées par une équipe pluridisciplinaire, une Directrice, adjointe de direction, infiirmière coordinatrice, assistante de Direction, comptable, médecin généraliste, infirmières, aides soignantes, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicienne, éducatrices spécialisées, Aide Médico Psychologique, référente qualité, Agents des services logistiques, ouvrier d'entretien.

Nous travaillons également avec des kinésithérapeutes, infirmières en libéral sous convention.



36
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE



46
SALARIES



40
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

k) L'IME Haiekin

L'IME Haiekin accompagne 22 enfants et adolescents de 6 à 20 ans, avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme). Les jeunes accueillis en journée ou en internat, présentent des situations cliniques variées et complexes, avec plusieurs comorbidités, ce qui impose un ajustement permanent des objectifs de l'accompagnement.

Des temps scolaires sont également proposés sur site ou sur l'unité d'enseignement externalisé. En effet, un partenariat avec l'Education Nationale a permis la mise place depuis plusieurs années, d'une classe délocalisée au sein de l'école de la Plage d'Hendaye. Les enfants de l'IME peuvent ainsi côtoyer les autres élèves de l'école. En parallèle des accompagnement éducatifs et

médicaux/paramédicaux, de nombreuses médiations et activités sont proposées, comme le snoezelen, la mini ferme pédagogique, le sport adapté…

L'IME est ouvert durant 210 jours par an, calqué sur un rythme scolaire. En complément de cet accueil, l'unité de répit peut assurer un relais dans l'accueil des jeunes, durant les week-ends et les temps de vacances scolaires.
Cet accueil est proposé aussi bien aux enfants accueillis sur l'IME Haiekin, que des enfants e l'extérieur, pour lesquels les familles ou les établissements d'accueil nous ont sollicités pour des séjours de répit.



22 (IME)
10 (Unité répit)
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE



20
SALARIES



19.1
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

l) La MAS HAIEKIN

La MAS Haiekin accueille 45 adultes, dès 20 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Les situations actuelles sont variées et complexes, avec plusieurs comorbidités, ce qui impose un ajustement permanent des objectifs de prise en charge et de l'accompagnement.
Cela demande également la présence continue d'une équipe pluridisciplinaire alliant le soin, le paramédical et pour permettre de répondre aux besoins spécifiques des personnes.
Organisée en cinq unités de vie ayant une capacité d'accueil de 9 résidents chacune, la MAS Haiekin propose des activités éducatives et/ou rééducatives pouvant être réalisées entre résidents d'une même unité, mais également entre personnes de différentes unités. Une unité est davantage dédiée aux personnes polyhandicapées, dont une grande majorité est présente depuis de nombreuses années, à l'époque où la MAS accueillait certaines pathologies, comme les myopathies.
En complément, la place d'accueil temporaire, ouverte depuis fin 2024 a permis l'accueil de plusieurs personnes. Sur l'exemple de l'unité de répit de l'IME, cette place permet à des personnes, accueillies en établissement ou à domicile, ainsi qu'à leurs familles, de bénéficier d'un temps de répit, d'un changement d'environnement. L'accueil des personnes se veut individualisé, notamment dans les modalités de séjours : accueils en journée uniquement, avec ou sans nuitée. L'idée étant de répondre au mieux aux besoins des personnes, tout en assurant un accompagnement de qualité.



46
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE



62
SALARIES



60.6
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

m) Le SAMSAH HAIEKIN

A la croisée des interventions sanitaires, sociales et médico-sociales, le SAMSAH favorise la réalisation du parcours de vie définie avec la personne, en lui permettant d'accéder à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Les objectifs du SAMSAH :

- Favoriser le développement des compétences de la personne ;
- Être attentif à toute expression de souffrance physique ou psychique ;
- Renforcer le pouvoir d'agir de la personne et son autodétermination ;
- Favoriser la participation à une vie sociale, citoyenne, culturelle et sportive ;
- Accompagner vers et dans l'habitat ;
- Favoriser l'accès aux soins ;
- Accompagner vers et dans l'emploi, la formation ;
- Soutenir les aidants.

Le SAMSAH dessert les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque relevant du territoire de Navarre-Côte Basque. Nous accompagnons des personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé, âgées de 18 ans et plus et disposant d'une notification de la MDPH ou en cours d'acquisition.
Des places sont dédiées à un public de jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans environ, présentant des troubles psychiques émergents.



45 (accueil permanent)
1 (accueil temporaire)
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE



10
SALARIES



9.4
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

n) Le SESSAD HAIEKIN

Le SESSAD TSA Haiekin met en place un accompagnement global et de proximité, en complément de l'école ou des autres institutions et en partenariat avec la famille.

Les missions du SESSAD :

- Un accompagnement à l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle
- L'acquisition de l'autonomie
- Un soutien au développement psycho affectif de l'enfant ainsi que l'épanouissement de sa personnalité
- Un accompagnement familial
- Une coordination avec les différents partenaires

Le SESSAD Haiekin dessert les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque relevant du territoire de Navarre-Côte Basque, en lien avec les autres SESSAD du territoire. Huit places sont disponibles sur ce service dont 6 places pour des enfants entre 3 et 8 ans prioritairement et 2 places à visée professionnelle pour des jeunes adultes (16-25 ans).



8
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE



11
SALARIES



8.8
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

o) Dispositif Assistant au Parcours de Vie (APV)

L'APPV (Assistant au Projet et au Parcours de Vie) agit aux côtés de la personne, en complémentarité des autres métiers ou dispositifs qui peuvent graviter autour de la personne. Son rôle n'est pas d'évaluer ou de rendre une prestation, mais de soutenir la personne.

L'APV est un dispositif qui permet à une personne et/ou ses proches aidants de :

- Réfléchir à l'avenir sans a priori, c'est-à-dire ce qu'ils veulent faire et être
- Formuler un projet de vie, dans toutes ses dimensions et les différentes étapes du parcours
- Rechercher les partenaires de proximité pour réaliser le projet
- Faciliter l'accès aux droits et leur exercice

	**50** **PERSONNES ACCOMPAGNEES**		**2** **SALARIES**
	**2** **SITES**		**2** **EQUIVALENT TEMPS PLEIN**

3. Les faits marquants

a) L'IEM/IME A.PEDEBIDOU

Le Projet de sensibilisation à la sécurité et à l'appel au secours :

Dans le cadre de sa démarche éducative et de prévention, l'IEM a mis en place un projet de sensibilisation destiné aux jeunes accueillis au sein de l'établissement. Cette action avait pour objectif de leur permettre d'identifier les situations de danger, d'adopter les comportements appropriés et d'apprendre à solliciter les services de secours (pompiers, SAMU, etc.) en cas d'urgence.

Ce projet a été mené en partenariat avec la classe de CE1 de l'école élémentaire Josette FOURCADE de Tournay. Il visait à favoriser les échanges entre les élèves de l'école et les jeunes de l'IEM autour d'un apprentissage commun portant sur les gestes et réflexes essentiels à adopter face à une situation d'urgence.

Plusieurs temps forts ont rythmé cette action :

- Une intervention du **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** de Tournay s'est déroulée au sein de l'IEM, en présence des élèves de CE1 de l'école élémentaire Josette FOURCADE de Tournay
  - Une visite de la caserne des sapeurs-pompiers de Tournay, permettant aux enfants de découvrir les locaux, les véhicules et les missions assurées par les équipes de secours.
  - Une mise en situation a été organisée à l'IEM sous la forme de simulations et d'exercices pratiques d'appel des secours, encadrés par les équipes du SDIS.

Ces différentes interventions ont permis aux jeunes de mieux connaître le rôle et les missions des services de secours, tout en acquérant des repères simples et adaptés pour réagir face à une situation d'urgence. Elles ont également favorisé les échanges entre les participants dans une dynamique inclusive, contribuant ainsi à sensibiliser chacun aux enjeux de la sécurité et de l'entraide.

L'évolution de l'établissement est marquée par 2 axes majeurs : le passage en dispositif intégré et la transformation de l'offre 16/25 (URIOPSS) :

- **Passage en dispositif intégré :** Conformément au décret du 05/07/2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux, le Centre Pédebidou s'est engagé à mettre en œuvre progressivement, cette évolution à compter de l'année 2027.
- Cette transformation vise notamment à :
  - Proposer aux enfants et aux jeunes des modalités d'accompagnement plurielles et combinées, incluant des prestations en milieu ordinaire, ainis qu'un accueil de jour et de nuit, à temps partiel ou complet.
  - Assurer une plus grande modularité des accompagnements, permettant leur adaptation aux besoins et aux évolutions du parcours de chaque jeune ;
  - Mettre en œuvre les évolutions organisationnelles nécessaires au fonctionnement en dispositif intégré ;
  - Participer aux travaux départementaux relatifs à la mise en œuvre de la convention départementale des dispositifs intégrés.

Cette démarche constitue une évolution majeure des modalités d'accompagnement, centrée sur la personnalisation des parcours et la fluidité des réponses apportées aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Transformation de l'offre 16/25 ans (URIOPSS) :

Dans le cadre d'un appel à candidature lancé par l'Agence Régionale de Santé, notre établissement a été retenu parmi les structures souhaitant faire évoluer leur offre afin

d'améliorer la qualité des réponses apportées aux besoins des personnes accompagnées.

Ainsi, depuis le début de l'année 2026, le Centre Pédebidou bénéficie de l'accompagnement de l'URIOPSS Occitanie. Cet appui méthodologique vise à accompagner l'évolution des projets de service et des organisations internes afin de mieux répondre aux aspirations, aux besoins et aux attentes des jeunes adultes accompagnés.

Cette réflexion porte notamment sur les parcours d'inclusion, l'accès à l'autonomie, la participation sociale et la préparation à la vie adulte.

Une démarche participative

Ces deux évolutions structurantes nécessitent l'implication de l'ensemble des parties prenantes de l'établissement.

Afin d'associer les professionnels, les jeunes accompagnés et leurs familles à ces réflexions, plusieurs groupes de travail seront mis en place tout au long de la démarche. Ces espaces de concertation permettront de recueillir les attentes, les retours d'expérience et les propositions de chacun, tout en accompagnant la conduite du changement et l'évolution des pratiques professionnelles.

Cette dynamique participative vise à construire collectivement une offre d'accompagnement toujours plus adaptée aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles, tout en garantissant la qualité et la continuité des prestations proposées par l'établissement.

Préparation Évaluation

La fin de l'année 2025 et une partie de l'année 2026 ont été marquées par la préparation des évaluations HAS, qui se sont déroulées à la fin du mois de septembre 2026.

L'évaluation HAS constitue un repère partagé pour interroger les pratiques, identifier les points de vigilance et poursuivre le travail engagé au service de la qualité des accompagnements.

L'équipe de direction et l'ensemble des professionnels, avec l'appui de la Responsable Qualité du bassin 64/65, se sont fortement mobilisés tout au long de cette période afin de préparer cette échéance. Un important travail de réflexion, d'analyse des pratiques et de formalisation des procédures a été mené, permettant de valoriser les actions engagées par l'établissement et d'identifier des pistes d'amélioration.

Cette démarche a constitué un véritable levier de dynamique institutionnelle, favorisant l'implication des équipes autour d'un objectif commun : garantir aux enfants et aux jeunes accompagnés un accompagnement de qualité, respectueux de leurs droits, de leurs besoins et de leurs projets de vie.

Les résultats de cette évaluation permettront à l'établissement de poursuivre sa démarche d'amélioration continue et d'inscrire durablement la qualité au cœur de ses pratiques professionnelles.

Réinternalisation des transports

Une réflexion sur l'évolution des modalités de transport a été engagée dès le mois de juin 2026 afin d'identifier les solutions les plus adaptées aux besoins des enfants accompagnés, tout en tenant compte des contraintes organisationnelles et financières de l'établissement.

À l'issue de cette étude, l'organisation du service de transport a évolué avec la réinternalisation progressive de certaines tournées sur des secteurs géographiques définis.

Cette nouvelle organisation a nécessité une phase d'adaptation importante pour les équipes, les enfants et leurs familles. Les premiers mois de fonctionnement ont permis d'identifier plusieurs points d'amélioration grâce aux retours des usagers et de leurs représentants.

Ces observations ont conduit à la mise en œuvre de différents ajustements concernant notamment les circuits, les horaires et la coordination des transports. Ces évolutions ont contribué à améliorer progressivement la qualité du service rendu et à mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.

Cette réorganisation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue visant à garantir la continuité, la qualité et la pérennité du service de transport proposé par l'établissement.

Sélect Player

Dans le cadre du partenariat avec l'association bagnéraise **Le Cartel Bigourdan**, plusieurs jeunes accompagnés par l'IEM ont participé au projet **« Sélect Player »**, visant à rendre la pratique musicale accessible au plus grand nombre tout en favorisant l'inclusion, la créativité et la participation citoyenne.

Ce projet avait pour objectifs de développer la créativité, la curiosité et le travail collectif, de sensibiliser au réemploi à travers la fabrication d'objets musicaux, de favoriser l'autonomie et la confiance en soi, ainsi que de promouvoir l'inclusion par la rencontre de personnes aux parcours et expériences variés.

Le projet a réuni des élèves du **collège Blanche-Odin de Bagnères-de-Bigorre**, des personnes accompagnées par des structures médico-sociales du territoire ainsi que des patients d'un établissement de santé partenaire. Cette démarche a favorisé les rencontres, les échanges et la coopération entre des participants d'âges, de parcours et d'horizons différents, contribuant ainsi à promouvoir l'inclusion et le vivre-ensemble.

Au cours de l'année, les jeunes se sont rendus à plusieurs reprises au collège Blanche-Odin, où ils ont partagé des temps de travail et, pour certains, les repas du midi avec les collégiens. Ces temps d'immersion ont contribué à renforcer les liens entre les participants et à favoriser une meilleure connaissance mutuelle.

Le projet s'est articulé autour de trois cycles d'intervention :

- **La Fabricance** : conception et fabrication de machines musicales à partir de matériaux de réemploi ;
- **La Jouance** : découverte et expérimentation de la musique assistée par ordinateur ;
- **L'enregistrement et la restitution publique** : création d'une production musicale présentée devant les élèves du collège, les jeunes de l'IEM, les professionnels et les familles.

Cette action a constitué une expérience particulièrement enrichissante pour les jeunes. Elle leur a permis d'être pleinement acteurs d'un projet collectif, de développer leurs compétences créatives, techniques et relationnelles, tout en vivant une expérience concrète d'inclusion et de participation sociale en milieu ordinaire.



Mais aussi :

- Les samedis parenthèse
- Les semaines de Répit départementales
- Le Café des parents
- La fête de Noël

b) FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE JEAN CADORNE

➢ CPOM Adulte

Dans le cadre du dialogue de gestion avec l'ARS et le Conseil Départemental, un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) va être conclu pour une durée de 5 ans entre l'organisme gestionnaire – l'ARS et le conseil départemental (CPOM 2027/2032). Le 07 septembre dernier s'est tenu au CD65 une réunion avec le Conseil Départemental concernant la mise en place du CPOM. La signature doit avoir lieu en décembre 2026/janvier 2027.

Cette année encore le FAM Jean Cadorne a été un partenaire investi du Festival « Offrande Musicale » et a également contribué à réaliser une interview journalistique avec l'appui du magazine YVETTE de Félix KLIESER, un corniste en situation de handicap. *Les personnes accompagnées du FAM s'investissent désormais depuis bientôt 5 ans dans ce festival inclusif porté au cœur des Pyrénées par l'association Musiques et Solidarités en Hautes-Pyrénées.*
Ce projet a permis à bon nombre de résidents du FAM d'assister aux concerts et à leurs répétitions. La nouveauté cette année, une interview bilingue Anglais-Français. Mais aussi, questionner le rapport au handicap quand on est une personnalité du monde du classique.



➢ Un nouveau FAM pour mieux accompagner les personnes accueillies

Nous allons prochainement franchir une étape importante avec la construction d'un nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé sur le terrain de l'IEM. La première pierre sera bientôt posée, marquant ainsi le lancement concret de ce projet porteur d'avenir.
L'implantation du FAM à proximité de l'IEM représente une véritable opportunité. Cette proximité permettra de favoriser les synergies entre les deux structures et de développer une mutualisation des ressources humaines et matérielles. Elle contribuera à optimiser les moyens disponibles, à renforcer la coopération entre les professionnels et à favoriser le partage des compétences, au bénéfice des personnes accompagnées.
Ce futur bâtiment constituera également une avancée majeure en matière de qualité de l'accompagnement. Des locaux neufs, adaptés et conçus pour répondre aux besoins des personnes accueillies permettront de proposer un environnement de vie plus fonctionnel, confortable et sécurisant. L'objectif est de disposer d'espaces favorisant le bien-être, l'auto- détermination, la vie sociale et le respect des besoins individuels de chacun.
Dans l'attente de ce déménagement, nous avons souhaité engager une démarche d'amélioration immédiate du cadre de vie. Avec la participation de l'ensemble des personnes accompagnées, nous avons ainsi repensé et réaménagé les espaces de vie communs. Cette démarche participative vise à rendre les lieux plus conviviaux, chaleureux et agréables à vivre au quotidien.
Ce projet s'inscrit donc dans un double dynamique : préparer l'avenir grâce à la construction d'un nouveau FAM, tout en améliorant dès aujourd'hui le quotidien des personnes accompagnées. Il traduit notre volonté de placer leurs besoins, leur bien-être et leur qualité de vie au cœur de nos actions, en les associant pleinement aux évolutions de leur environnement.

➢ Développement de l'accueil de jour, de l'accueil temporaire et du soutien au répit des familles

L'établissement dispose d'un agrément de 6 places d'accueil de jour. À ce jour, seules 3 places sont effectivement occupées. Cet écart entre la capacité autorisée et le nombre de personnes accueillies constitue un enjeu important pour l'établissement, qui souhaite poursuivre et renforcer le développement de cette modalité d'accompagnement.
Un travail conséquent est engagé afin de mieux faire connaître et valoriser les places d'accueil de jour disponibles. L'objectif est de renforcer leur visibilité auprès des familles, des partenaires et des professionnels susceptibles d'orienter des personnes vers notre structure.

Cette démarche nécessite de consolider les liens avec les acteurs du territoire, de mieux identifier les besoins des personnes accompagnées et de leurs proches, et de présenter plus clairement les bénéfices de l'accueil de jour.
Pour les familles et les aidants, l'accueil de jour offre la possibilité de bénéficier de temps de disponibilité et de repos, tout en sachant leur proche accueilli dans un environnement sécurisant et adapté à ses besoins. Il peut ainsi contribuer à prévenir l'épuisement des aidants et à favoriser le maintien de l'accompagnement à domicile ou dans le cadre de vie habituel.

En complément de l'accueil de jour, l'établissement dispose d'une place d'accueil temporaire. Cette place représente une opportunité pour diversifier les réponses proposées aux personnes accompagnées et à leurs familles, notamment lorsque celles-ci expriment un besoin de répit.
Des demandes sont d'ores et déjà formulées par des familles dont le proche bénéficie de l'accueil de jour. Ces familles expriment le besoin de pouvoir disposer, ponctuellement, d'un temps de relais. L'établissement souhaite soutenir ces demandes et étudier les possibilités de réponse, dans le respect des besoins de la personne accompagnée.
Le soutien à ces demandes s'inscrit dans une volonté de prendre en compte la réalité vécue par les familles. Les aidants assurent souvent un accompagnement quotidien exigeant, qui peut mobiliser une grande partie de leur temps, de leur énergie et de leurs ressources personnelles. Sans relais adapté, cette implication peut entraîner une fatigue physique et psychologique, un isolement social, voire une situation d'épuisement susceptible de fragiliser durablement l'équilibre familial.

Par ailleurs, la chambre d'accueil temporaire pourra également être mobilisée pour accueillir, sur une période définie, des personnes accompagnées au sein d'autres structures ou services, souhaitant découvrir le FAM et envisager une éventuelle intégration au sein de l'établissement

c) DITEP LAGARRIGUE

L'institution a continué à se transformer en lien avec le passage en dispositif : transformation des modalités d'accompagnement mais aussi évolution des profils accompagnés (agrément 0-20 ans)

L'offre territoriale amène aussi le DITEP à accompagner des enfants avec TSA, ce qui engendre des aménagements importants en termes de modalités d'accompagnement et de locaux adaptés.

Sur le plan patrimonial :

- Emménagement dans les locaux rénovés rue Larcher pour la rentrée 26-27 : nette amélioration de confort et d'adaptation, mise aux normes d'accessibilité et incendie.

Vente d'un premier bâtiment libéré conclue pour une vente définitive fin janvier 2027

- Achat réalisé d'une maison pour le Pôle Jeunes (devis d'aménagement en cours pour emménagement au 1er semestre 2027)

Développement de partenariats entre ESMS :

Signature convention de mise à disposition de l'accueil de nuit avec un autre ITEP pour son passage en dispositif

Réponse commune sur un appel à projet de développement des Activités Physiques Quotidiennes et Activités Physiques et Sportives Adaptées : financement d'équipements en propre avec mise à disposition aux autres ESMS (Mur interactif)

Partenariat sanitaire :

La démarche QVCT entre de manière pérenne dans la vie institutionnelle : mise en œuvre depuis XXX pour accompagner le changement, avec l'appui de ARACT (mise à

disposition de Patricia Gonzales-Diaz pour la structurer et l'animer), elle est désormais pilotée de manière autonome en équipe.

Le comité de pilotage a choisi de fusionner la démarche QVCT et les Espaces de discussion sur le Travail mis en place en 2025. 2 nouveaux sujets sont actuellement traités

Déploiement de nouveaux outils métier :

La mise en œuvre du nouveau logiciel métier DUI Livia a démarré en janvier 2026. Après une prise en main relativement aisée et efficace, le travail se poursuit pour s'approprier et garantir

- l'utilisation de la fonction « agenda » qui pilote les emplois du temps des jeunes et des professionnels, en lien avec le reporting d'activité + MSS et lien avec la mesure de l'activité : agenda +

- l'utilisation de la trame du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PPA) afin de garantir la confidentialité des données et de gagner en efficacité sur le process de rédaction.

L'utilisation de la messagerie sécurisée de santé (MSS) Medimail est aussi passée dans les habitudes désormais, en interne et avec les partenaires qui en dispose (essentiellement le sanitaire à l'heure actuelle)

L'évaluation externe (12/2025) **suivi d'une inspection ARS** (04/2026 dans le cadre d'un programme national sur la bientraitance) **ont permis un travail approfondi et accéléré sur la qualité de l'accompagnement, l'appropriation des RBPP et la mise aux normes.**

L'établissement a obtenu la **note A lors de l'évaluation externe**, avec 2 critères impératifs non atteint liés au DUI et aux traces écrites dans la gestion des réclamations. Des plans d'actions sur les points d'amélioration ont été établis et feront partie des axes de travail du Projet d'Etablissement à présenter en novembre 2027.

L'inspection ARS n'a pas relevé de points bloquants et a permis de travailler des **aspects complémentaires de mise aux normes**.

Le plan de formation 2025-2026 a permis d'intensifier **l'appropriation des RBPP** dans le cadre des **TND** (Troubles du Neuro-Développement) : TSA, TDA/H en particulier.

Le volet de l'appui aux familles a été travaillé sur l'année avec des réalisations diverses : l'accompagnement à la **VIAS** (Vie Intime, Affective et Sexuelle), la **création et diffusion de flyers d'information** sur certains troubles et sur les structures d'appui du territoire, et la réalisation d'**un premier « café parents** » sur l'alimentation, en lien avec les services hospitaliers.

d) CMPP-PCPE LA CAMINA

L'évaluation externe (12/2025) **a permis un travail approfondi tout au long de l'année 2025** sur la qualité de l'accompagnement, l'appropriation des RBPP et la mise à jour des procédures essentielles.

L'établissement a obtenu la **note B**, avec 4 critères impératifs non atteints liés à :

- L'exercice des droits et libertés des personnes (complétude et traçabilité de l'accompagnement dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement)
- La protection des données (utilisation à développer du Dossier de l'Usager Informatisé),
- La traçabilité écrite de la gestion des réclamations
- Circuit du médicament (manque de mise en œuvre des procédures existantes).

Des plans d'actions sur les points d'amélioration ont été établis et transmis dans les 6 mois à l'ARS, ils feront aussi partie des axes de travail du Projet d'Etablissement à présenter en novembre 2027.

Articulation des parcours sur le territoire :

Suite à l'introduction du CMPP dans le co-portage de la PCO 0-12 ans, **l'articulation des**

parcours d'enfants suivis par la PCO et par le CAMSP a été affinée afin d'éviter des ruptures de parcours dans les suivis, et ce, malgré l'attente de près de 2 ans pour entrer au CMPP. Les modalités de collaboration ont été précisées et permettent une admission simplifiée et enchaînée.

La fin d'année 2025 et l'année 2026 ont été perturbées par la vacance de postes thérapeutiques clés, suite à des départs qui n'ont pas pu être remplacés (orthophoniste, neuropsychologue) ou par arrêt maladie long (médecin). De ce fait, l'activité a diminué et l'organisation des prises en charge et du « parcours » au sein du CMPP a dû être revue, alors que nous venions de la remanier et de l'optimiser pour limiter la liste d'attente et gérer les priorités d'admission.

Le manque d'orthophoniste en particulier, rééducation pourtant centrale au vu des troubles les plus fréquents parmi les personnes accompagnées, **amène à passer par des conventions** avec des professionnels **en libéral** et de s'exposer à leurs **faibles disponibilités**. Les besoins ne parviennent pas à être couverts. De plus, on déplore **le refus de certains d'entre eux de passer des conventions** avec les institutions comme le CMPP.

PCPE :

Ce dispositif continue à optimiser son action auprès des personnes accompagnées et de leur famille, ainsi qu'auprès des partenaires et acteurs sur le territoire.

Il s'est doté d'un **Dossier Usager Informatisé** (DUI) afin de garantir la confidentialité et la protection des données, ainsi que la traçabilité de ses actions.

Il continue son action de communication **auprès des différents dispositifs du département, dont ceux émergents,** avec une intensification notamment auprès de l'Education Nationale. Cela se traduit par un meilleur adressage des familles et par des opportunités d'accompagnements adaptées et innovantes pour les personnes.

Au vu de la création d'une liste d'attente importante fin 2025, **un renfort a été mis en place afin d'ouvrir 8 places supplémentaires de manière temporaire** (9 mois d'octobre 2026 à juin 2027).

Le renouvellement de la convention portant la création et la gestion du PCPE a été effectué avec l'ARS, pour une durée fixée à fin 2028.

e) Centre Roland CHAVANCE

PROJET DIME

Au 1er janvier 2027, le passage en dispositif intégré, qui s'inscrit dans une évolution législative progressive, rassemblera l'IME avec sections professionnelles et le SESSAD, (Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile). Il offrira trois modalités d'accueil obligatoires : accueil de nuit, accueil de jour et prestations en milieu ouvert (ou ordinaire).

Revalorisation des places : l'accueil de jeunes porteurs de TSA passera de 5 places à 15 places, transformation de 10 places, dont 5 pour les jeunes présentant des déficiences intellectuelles, troubles psychiques et 5 places en prestation externalisée. Le nombre de places dans la file active reste le même.

De même, 10 places SESSAD seront transformées pour des jeunes présentant des troubles psychiques.

Ce dispositif permettra plus de fluidité entre les deux structures, par exemple, pour la découverte des ateliers. Il favorisera aussi le parcours inclusif avec l'Education Nationale.

Sérafin-PH du 01/06 au 14/06/2026

La réforme SERAFIN-PH vise à revoir la façon de concevoir le financement des budgets des établissements et services accompagnant les personnes en situation de handicap. Elle a commencé l'an dernier et se déroule sur plusieurs années.

Cette réforme vient mettre en lumière toutes les prises en charge par jeune et par professionnel, elle permettra de définir la tarification pour l'établissement.

La coupe a eu lieu cette année entre le 01 et le 14/06/2026. Nous avons, comme demandé,

réalisé une synthèse pour résumer l'accompagnement des jeunes sur cette période.
Nous espérons conserver ces moyens financiers alloués au bénéfice des jeunes accueillis.

Accueil de nuit Les Villas



Réhabilitation de deux hébergements existants en les fusionnant en un seul pour créer un accueil de nuit de 15 chambres individuelles avec les sanitaires individuels attenants et extension de l'existant pour la création de deux studios tremplins. Les travaux ont débuté en septembre 2025. Le bâtiment sera livré aux vacances de la Toussaint 2026. Le coût global de cette rénovation est de 1 080 00€TTC.

Projet studios tremplins Tarbes La Sendère

Le projet « Vers l'autonomie – Mon premier chez-moi » vise à créer deux appartements autonomes sur le site de l'accueil de nuit La Sendère pour des jeunes de 18 à 20 ans issus de l'IME avec sections professionnelles. Ce dispositif permettra une transition progressive vers un logement individuel ou accompagné, en favorisant l'autonomie dans la vie quotidienne et le développement des compétences sociales et domestiques. Les jeunes bénéficieront d'un accompagnement éducatif personnalisé, de bilans réguliers et d'ateliers pratiques (budget, cuisine, entretien). L'hébergement, d'une durée maximale de 12 mois, se fera dans un cadre sécurisé et bienveillant avec un droit au retour en cas d'échec. Le projet comprend la transformation d'un garage en deux logements conformes aux normes, avec un budget estimé entre 1 200 et 1 500 € par m². Cette initiative constitue une étape essentielle d'insertion vers une vie adulte autonome et responsable. Ce projet devrait pouvoir débuter dès septembre 2026.

UEE Pierre Mendès France Vic en Bigorre (Unité d'Enseignement Externalisée)

Création d'une seconde UEE depuis la rentrée 2026/2027 en partenariat avec le collège Pierre Mendès France à Vic en Bigorre. Des journées cohésion sont organisées avec les classes spécialisées Ulis et Segpa.

Projet du Pôle d'Appui à la Scolarité du Val d'Adour

Le projet « Dispositif Pôle d'appui à la scolarité » répond aux besoins constatés devant la hausse des enfants en difficulté scolaire ou en situation de handicap sur le territoire Adour Madiran ainsi que leurs familles, jusqu'à Tarbes Nord et une partie de l'ouest du département.

Il vise à soutenir les jeunes de 3 à 20 ans (avec ou sans notification MDPH) et leurs familles, afin d'éviter les ruptures de parcours.

Le dispositif, mobile et temporaire, interviendra à domicile, à l'école ou au sein d'établissements partenaires.

Ses missions principales sont l'observation, l'évaluation, l'accompagnement, la remobilisation et le soutien d'urgence.

Il proposera aussi un appui indirect aux professionnels (enseignants, AESH, éducateurs) par la formation, la coordination et le partage d'expertise médico-sociale.

L'équipe sera composée d'un éducateur spécialisé et d'un enseignant spécialisé coordinateur.

Les moyens matériels incluent locaux, véhicules, équipements informatiques et téléphoniques, répartis sur plusieurs sites scolaires sur l'ensemble du territoire identifié.

Le dispositif est mis en œuvre début 2026, avec une montée en charge progressive durant l'exercice.

Une évaluation annuelle mesurera son efficacité pour ajuster les actions et renforcer la coordination des acteurs du territoire.

Le centre Roland Chavance a été identifié par les pouvoirs publics (ARS, Education nationale) pour porter un PAS sur l'ensemble du territoire Nord. Le démarrage est prévu en septembre 2026.

En 2027, 8 PAS seront identifiés sur le département, aujourd'hui cela reste expérimental au niveau national.

Le maillage entre le DIME et le PAS pourra ouvrir des passerelles pour faciliter l'inclusion scolaire.

Un projet complémentaire "Appui Ressources" est en cours d'élaboration avec la communauté des communes afin de compléter l'offre du PAS.

Installation chaudière bois

Une **chaudière bois** remplace depuis l'automne 2026 le chauffage au fuel (chauffage et eau chaude pour le château, les classes et l'hébergement Parc).

Journées collectives de formation

Comme chaque année, des formations collectives rassemblent les salariés de l'IME et du Sessad. 2 thèmes abordés cette année, « Sensibilisation à l'autodétermination » animée par Mme MOREAU de Format Différence, et « Vie Intime Affective et Sexuelle » animée par Mme PERRET de Collectif Déterminées.

Ces journées de formation viennent en complément des formations individuelles grâce à un plan de formation bien étoffé.

Fêtes institutionnelles annuelles :

- Fête de Noël 13/12/2025
- Kermesse 04/07/2026
- Une chasse aux œufs a été organisée par un groupe de jeunes du centre, cet évènement a permis d'ouvrir les portes du parc aux enfants de Lascazères, aux villageois et aux villages alentour.
- Une vente de savons fabriqués par les juniors a été organisée sur les marchés de Maubourguet, Plaisance et Marciac. Ils travaillent sur le thème de la science et de la nature.
- Participation à la Journée Mondiale de l'Autisme.



- Réalisation d'un film « Ici c'est Chavance, changer de regard sur le handicap » à l'initiative des jeunes qui souhaitaient présenter l'IME avec leur regard sur le handicap.
- 21/05/2026 Inauguration du nom du restaurant d'application : « L'Auberge du château », avec les étudiants de l'IUT, vote réalisé auprès des jeunes et des professionnels.



f) Transversalité entre Centres Roland CHAVANCE et SAINT RAPHAEL

➢ Le projet **Atelier Logistique et Champignonnière**

Le projet **« Atelier Logistique et Champignonnière »** vise à offrir une formation professionnelle innovante à des jeunes en situation de handicap âgés de 17 à 20 ans, accueillis à l'**IMPro** et ce en partenariat avec **l'ESAT de Madiran**.

Il répond au constat que 80 % de ces jeunes intègrent un **ESAT** après leur parcours, mais que certains secteurs comme la maçonnerie offrent peu de débouchés d'où l'intérêt de proposer une transformation de l'offre de formation professionnelle.

Le projet propose donc une **nouvelle filière logistique** avec une **option champignonnière**, adaptée aux besoins du milieu protégé et du marché local.

Il favorise la **polyvalence** : cueillette, conditionnement, logistique, vente et livraison et relation clientèle.

L'atelier champignonnière constitue un **cadre de travail sécurisé et structurant**, propice aux jeunes présentant des troubles psychiques, TSA, TND ou déficiences intellectuelles.

Le programme inclut des **formations à la conduite** (engins, chariots, véhicules légers ou sans permis) pour renforcer la **mobilité et l'autonomie**.

L'apprentissage s'appuie sur des **partenariats** avec l'Éducation nationale, l'AFPA, et l'ESAT de Madiran.

Les jeunes auront la possibilité d'acquérir des **RSFP** (Reconnaissances de Savoir-Faire Professionnels) validant leurs compétences techniques.

Le projet vise une **insertion socio-professionnelle durable**, notamment dans les ESAT et entreprises locales.

Ce projet a été mis en œuvre **à coût constant** depuis le **1er septembre 2025**.

Ce dispositif illustre une **offre de formation inclusive, transversale et tournée vers l'autonomie** des jeunes en situation de handicap.

- **Projet mobilité apprentissage de la conduite de véhicules sans permis :**

Grâce à la **taxe d'apprentissage**, deux projets innovants ont vu le jour, renforçant l'**inclusion**, la **mobilité** et l'**autonomie** des personnes accompagnées. À l'IMPRO Roland **Chavance**, une **voiturette sans permis** permet aux jeunes de s'initier à la conduite, d'apprendre les règles de sécurité et de gagner en confiance et en indépendance.



À l'ESAT **Saint-Raphaël**, un **mini-truck sans permis** facilite également l'apprentissage de la conduite, le développement de l'autonomie et surtout permet de déployer les activités des travailleurs de l'ESAT comme par exemple : collecte du linge, livraisons de champignons, interventions extérieures et participation aux marchés locaux. Ces véhicules deviennent de véritables **outils d'insertion professionnelle et sociale**, favorisant les échanges avec le monde extérieur.

En parallèle, un **programme d'apprentissage de la conduite** est proposé : **cours de code et séances de conduite** assurée par une **monitrice d'auto-école spécialisée**. Ce dispositif global ouvre la voie à une **mobilité choisie et inclusive**, gage d'**autonomie et d'épanouissement personnel**.



g) Centre SAINT RAPHAEL

Les établissements de l'ESAVS :

SAINT RAPHAEL propose désormais un habitat inclusif avec la livraison de la rénovation du bâtiment Escale.
Ainsi une mise à disposition de 2 appartements serviront de tremplin vers le foyer-logement ou logement autonome et 2 salles d'activités pour le FH-FV.

L'année a été marquée par une dynamique de **développement des activités, de diversification des prestations et de renforcement des parcours**.

L'ESAT : son développement économique :

Dans le **secteur de l'hôtellerie**, les prestations extérieures se sont développées avec notamment :

1-la création du **nettoyage de vitres**, accompagnée de formations spécifiques pour les particuliers et les clients professionnels
2- la mise en place d'une **prestation de plonge les week-ends et jours fériés** désormais réalisée par cet atelier par la mise en place de roulement entre les personnes accompagnées.
Les moniteurs d'atelier ont accompagné les travailleurs dans la préparation de cette nouvelle prestation. Des temps de formation ont notamment été organisés le week-end afin de permettre aux travailleurs de se familiariser avec les tâches à réaliser et de les préparer progressivement à intervenir en autonomie.

L'objectif est progressivement de permettre aux travailleurs d'assurer ces prestations de manière autonome, avec une organisation en binôme qui favorise l'entraide, la communication et la capacité à s'organiser collectivement. Chaque travailleur peut ainsi être responsable de son poste tout en pouvant compter sur son collègue en cas de besoin.

Au-delà de l'intérêt pour les travailleurs, cette organisation présente également un intérêt au développement économique pour l'établissement et pour l'atelier Hôtellerie. Le budget initialement prévu pour le recours au prestataire de plonge peut désormais être réorienté vers d'autres projets et investissements au bénéfice de l'ESAT. Elles contribuent également au financement de deux appartements supplémentaires sur la commune de Vic-en-Bigorre, destinés au foyer logement.

<u>La champignonnière : création d'une conserverie avec une salle blanche pour la transformation des champignons</u>
Un projet important développé cette année concerne la transformation de nos champignons bio, avec l'objectif de développer une gamme de produits locaux, diversifiés et répondant aux attentes de nos clients.
Nous avons souhaité valoriser ces champignons grâce à la transformation, tout en développant une nouvelle activité au sein de l'ESAT.
Ce projet a été construit avec les différents acteurs du territoire en prenant en compte les attentes des consommateurs.
D'une part **une étude auprès de nos clients et consommateurs** a été réalisée, afin de mieux connaître leurs habitudes d'achat et les produits souhaités. D'autre part, une **étude de marché** a été effectuée auprès des grandes surfaces, des épiceries et des commerces locaux, afin d'identifier les produits déjà proposés, les formats, les prix et la concurrence existante.
À partir de ces éléments, nous avons travaillé avec un **cuisinier** afin d'élaborer et de tester différentes recettes et de construire notre future gamme de produits. Dans un premier temps, nous avons fait appel à une **conserverie locale** pour nous accompagner dans les premières productions et permettre de lancer la commercialisation de nos produits.
Nous avons également travaillé sur **la création de nos étiquettes** et sur notre identité visuelle, afin de donner une véritable cohérence et une identité à cette nouvelle gamme de produits. Ce travail a été réalisé avec l'accompagnement et le soutien du service communication du siège de l'ASEI.
Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape : nous disposons désormais de notre propre **outil de transformation au sein de l'ESAT.**
La conserverie représente environ 70 m², organisée en trois espaces permettant de respecter les principes d'organisation et d'hygiène nécessaires à l'activité :

- Un vestiaire avec douche, la mise à disposition d'EPI (Equipement de Protection Individuel) : tablier de cuisine, gants, charlottes, sur-chaussures ….
- une zone de préparation froide, dédiée notamment à la préparation des matières premières ;
- une zone de préparation chaude, destinée aux différentes étapes de cuisson et de transformation ;

L'installation de cet outil représente un investissement important, avec l'arrivée des **équipements**.
Nous sommes aujourd'hui **accompagnés par un organisme spécialisé dans la conserverie**, afin de nous permettre de maîtriser les différentes étapes du process, les exigences sanitaires et la mise en place de notre plan de maîtrise sanitaire (PMS).
Les 20 travailleurs pourront progressivement découvrir et développer de **nouvelles compétences :**

- préparation, transformation et conditionnement alimentaire ;
- hygiène et sécurité alimentaire, notamment à travers les principes de l'HACCP ;
- utilisation de nouveaux équipements et respect des procédures ;
- organisation du travail et traçabilité ;
- contrôle de la qualité des produits.

L'intérêt est de proposer d'autres activités et d'autres compétences professionnelles et également de pouvoir adapter les postes et les tâches aux capacités de chacun, notamment certaines personnes en difficulté sur les activités physiques de la champignonnière, en raison de la fatigabilité.
Enfin, ce projet répond également à un objectif de valorisation et de **réduction du gaspillage.** Les champignons qui ne peuvent pas être commercialisés en frais ou le surplus de production peuvent, lorsqu'ils répondent aux critères nécessaires, être orientés vers la transformation. Nous cherchons à inscrire l'activité dans une logique de circuit court et d'économie circulaire. C'est aussi la création d'un nouvel outil de travail, de nouvelles compétences et de nouvelles possibilités pour les travailleurs de l'ESAT.

Investissement :
84 000 € les containers
30 000 € pour les machines / matériels (marmite, sauteuse, robot coupe, armoire frigorifique, aménagement interne…)
Prochains investissements : autoclave de 190L et capsuleuse soit un total de 35 000 €
4500 € pour 3 jours de formation des salariés
Projet estimé à 153 500 euros
Les perspectives économiques concerneront les volumes, le nombres de pots les types de clients professionnels et particuliers, les nouveaux clients francais et éventuellement en Espagne.

Près de 1000 pots vendus cet été/ supermarchés, restaurants, épiceries, CSE, projet intermédiaire restauration en Espagne.

Autonomie sur les marchés de Tarbes et Vic en Bigorre
En ce début d'année 2026, nous avons souhaité poursuivre le développement de l'autonomie des travailleurs à travers une activité très concrète : **la participation aux marchés de Tarbes et de Vic-en-Bigorre.**
Déjà bien implantés sur le marché de Vic-en-Bigorre les samedis matin, nous disposons désormais de notre propre stand le jeudi matin à Tarbes. Les marchés permettent de développer les compétences : ponctualité, organisation, communication, relation avec le public, gestion de la caisse, gestion du terminal de paiement SUMUP, prise d'initiatives et capacité à présenter et valoriser les produits.

Développement de l'autonomie :
Le dispositif **HandiWork** a été renouvelé avec le Lidl de Maubourguet et les actions d'**accompagnement médico-social** se sont poursuivies autour du bien-être et des besoins des travailleurs.

Formation des travailleurs de l'ESAT :
La **formation et le développement des compétences** restent des axes forts, avec de nombreuses actions destinées aux travailleurs et aux professionnels. Les embauches de personnes accompagnées et le développement de l'alternance, notamment en champignonnière et en hôtellerie, contribuent également à renforcer les parcours professionnels.

Les **passerelles entre le foyer de vie, l'ESAT et le foyer d'hébergement** se développent grâce aux stages et aux réorientations. Le foyer de vie poursuit son fonctionnement adapté aux besoins et à l'âge des personnes accompagnées.

Evolution du Foyer d'Hébergement :
Le **foyer d'hébergement** poursuit son évolution vers davantage d'autonomie avec la location de deux studios supplémentaires à Vic qui s'ajoutent à la création de deux logements tremplin. Le nombre total de logements porte désormais la capacité à 6 logements individuels au coeur de Vic. Le financement d'un projet de foyer d'hébergement hors les murs sur Vic dans le cadre de la contractualisation du CPOM au 01/01/2027 visera à louer une villa de 5 places.

Démarche qualité :
Enfin, le **circuit du médicament** fait l'objet d'une réorganisation visant à renforcer la sécurisation, la traçabilité, la coordination et la continuité de l'accompagnement.
Ces évolutions traduisent une volonté de **diversifier les activités, développer les compétences, favoriser l'autonomie et proposer des parcours toujours plus individualisés**.

La fête de l'été des établissements SAINT RAPHAEL décalé sur Septembre en raison de la canicule a connu une nouvelle fois une totale réussite, moment attendu avec impatience par les personnes accompagnées, les familles et les professionnels. Après un repas convivial, des animations ont été proposées avec des jeux gonflables, des activités maquillage, pétanque, rodéo mécanique, balade en calèche, parcours canin, jeux de société, pour le bonheur de tous.

h) Centre Haiekin

Le Centre Haiekin a poursuivi son développement en 2026, avec l'ouverture de 2 nouveaux services.

Tout d'abord, une **UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)** a pris place au sein de l'école Lahubiague de Bayonne. Cette classe accueillera 7 enfants, diagnostiqués TSA, et pour lesquels la poursuite d'une scolarité dans une classe ordinaire s'avère difficile.

Le premier enfant est accueilli depuis octobre. L'équipe de professionnels est au complet depuis septembre, ce qui leur a permis de préparer l'arrivée des enfants et d'organiser la classe.

Parallèlement, des rencontres avec les principaux partenaires sont d'ores et déjà planifiées afin de prévoir une coopération sur les situations qui se présenteront.

Le Centre Haiekin a également doté son offre d'un **Pôle d'Appui à la Scolarité (P.A.S.)**, pour lequel les 2 postes sont d'ores et déjà pourvus. Les deux éducateurs spécialisés recrutés ont pris leurs fonctions début septembre, chacun sur leurs secteurs déterminés : Saint Jean de Luz et Mauléon. Ce dispositif offrant la possibilité à divers partenaires (Education Nationale, familles, ...) de saisir les professionnels, permet qu'une évaluation de la situation soit réalisée et que des préconisations d'orientation ou d'accompagnement soient faites aux différents partenaires.

Les premières saisines ont déjà été effectuées sur chacun des secteurs.

Le passage en **dispositif DIME** devrait également intervenir dès 2027 au sein du Centre

Haiekin. Le dossier a été déposé auprès de l'ARS et les différents conventionnements nécessaires sont en cours.

Le Centre Haiekin étant d'ores et déjà doté de toutes les modalités d'accueil (internat/externat/domicile/répit), une charte de coopération avec l'établissement Francessenia de Cambo Les Bains sera élaborée. Le Centre Haiekin sera porteur de cette coopération qui permettra ainsi à Francessenia de bénéficier des apports faits par Haiekin:

- ✓ modalité de l'internat
- ✓ expertise de l'équipe éducative et des psychologues sur les TSA

De son côté, Francessenia apportera à Haiekin l'expertise d'un psychiatre sur les situations complexes d'Haiekin et d'un orthophoniste qui pourra ainsi réaliser des évaluations.

La structure de Cambo Les Bains sera également en relais sur certaines prises en charge des jeunes d'Haiekin, notamment au niveau des transports, puisqu'ils effectuent une tournée sur le secteur de Saint Jean de Luz.

Les liens et échanges d'expertise entre les 2 SESSAD, ainsi que la mutualisation de certaines formations serviront à chacune des structures.

Le Centre Haiekin pourra de son côté bénéficier du plateau technique déjà présent à Francessenia, augmenter sa file active (internat et répit) avec un public dont la prise en charge des personnes accompagnées s'avère moins complexe

Les liens entre les 2 établissements permettront, si cela est nécessaire, une orientation prioritaire des situations SESSAD vers Francessenia.

L'établissement camboard sera par ailleurs en mesure de proposer de l'internat et du répit pour les familles qui sont en demande, modalités dont il ne dispose pas à ce jour.

Sur la **MAS Haiekin**, un projet d'unité complexe TSA est en cours d'élaboration, avec la reconnaissance et donc, une revalorisation financière, d'une place supplémentaire.

Plusieurs temps conviviaux ont également eu lieu durant l'année :

- ✓ Fête de noël : les familles ont été conviées à partager le gouter de Noël avec leurs proches, au son des musiques interprétées par une chanteuse.
- ✓ Journée de l'autisme : cette année encore, la MAS Haiekin a voulu mettre en avant des personnes célèbres ayant été diagnostiquées TSA, ainsi que l'ensemble des résidents de la MAS. La journée s'est

articulée autour de quatre ateliers correspondants à quatre personnalités connues.

- ATELIER 1 : STEPHEN WILTHSHIRE - Atelier de reproduction d'un modèle
- ATELIER 2 : WILLIAM THEVIOT - Atelier musique autour de l'art de William THEVIOT
- ATELIER 3 : LUCY BRONZE - Parcours de motricité autour du football
- ATELIER 4 : GRETA THUNBERG - Atelier autour de l'écologie

Parallèlement, dans les couloirs de la MAS, une exposition photos représentait l'ensemble des résidents de la MAS.

✓ Partenariat Leroy Merlin : à l'initiative d'une représentante des familles au CVS, une convention de mécénat a été passée avec l'enseigne Leroy Merlin d'Anglet. Durant plusieurs jours, des professionnels du magasin ont donné de leur temps (dans le cadre de leur journée de Solidarité) pour repeindre les chambres de certains résidents. De tous les côtés, personnes accompagnées, professionnels Leroy Merlin et professionnels d'Haiekin, l'expérience partagée a été vécue de manière très positive, chacun n'ayant qu'une idée en tête : renouveler ce projet !

✓ Partenariat Kinka : Kinka est une salle de sport située sur la commune de Saint Pée sur Nivelle, à environ 25km d'Hendaye. Le projet poursuit plusieurs objectifs :
- Améliorer les capacités cardio-respiratoires et le renforcement musculaire
- Favoriser le plaisir et la motivation dans la pratique sportive grâce à la découverte de nouveaux équipements
- Encourager la pratique dans un environnement extérieur à l'établissement, en mixité avec un public varié
- Lutter contre la sédentarité
- Développer la confiance en soi et l'autonomie

✓ Cinq personnes accompagnées, uniquement des femmes, sont ainsi accompagnés tout au long de l'activité par une Éducatrice Spécialisée, un professionnel éducatif ainsi qu'une Enseignante en Activité Physique Adaptée (APA), garantissant un encadrement sécurisé et adapté. A raison d'une séance tous les 15 jours, les personnes accompagnées ont d'ores et déjà été adoptées dans leur nouvel environnement.

✓ Fête de l'été : elle a été organisée à la MAS autour d'une activité sportive sur le thème du tri sélectif.

✓ Transfert : des personnes accompagnées encadrées par leurs accompagnants ont pu passer 3 jours dans un camping à Léon. Au programme de ce séjour :
- Découverte d'un nouvel environnement
- Participation à des nouvelles activités
- Socialisation

A **l'IME**, plusieurs projets ont été réalisés et mis en place par les équipes.

✓ Participation de l'UEE à un séjour avec l'école de la plage à Anglet.

✓ Participation de l'IME à plusieurs activités dans le cadre de la semaine Hendayaise du handicap avec notamment exposition des œuvres faites par plusieurs établissements au sein du centre Haiekin.

✓ Transfert avec ASEI sport en juillet avec certains jeunes de l'IME et l'éducatrice APA à Biscarosse.

✓ En juillet dernier, l'IME a organisé sa fête de fin d'année. Les familles présentes étaient nombreuses pour partager ce moment. Une fête de Noel sera organisée sur un modèle similaire.

✓ Projet coiffure (en cours de finalisation) : cette initiative est proposée par un parent d'un enfant accueilli au sein de l'IME, qui exerce en tant que coiffeur/barber et qui a souhaité mettre gracieusement son savoir-faire au service des jeunes de l'établissement.

✓ Au cours de la journée prévue en novembre prochain, les enfants (garçons uniquement dans un premier temps) dont les familles le souhaitent, pourront bénéficier d'un temps de coiffure directement au sein de l'IME, dans un cadre convivial et adapté.

- ✓ Cette initiative, portée sur le bien-être et le soin de soi, permettra de proposer aux jeunes un moment différent et valorisant au sein de leur quotidien à l'IME.

De manière transversale sur l'IME et la MAS, les prises en charge et suivis médicaux se poursuivent à travers plusieurs actions menées :

- ✓ Mise en place du dispositif du Centre de coordination du dépistage du cancer du sein – Nouvelle Aquitaine. Le dépistage a eu lieu pour chaque personne accompagnée le nécessitant.
- ✓ Mise en place d'Handigynéco 64, avec des interventions d'une sage-femme en cours, qui assure un suivi approfondi de 14 personnes accompagnées.
- ✓ Partenariat en cours de constructions avec un médecin rééducateur à l'Hôpital Marin d'Hendaye. Les consultations sont de plus en plus fréquentes.
- ✓ Mise en place des interventions d'un médecin pour réalisation d'échographies cardiaques et vasculaires au sein même du Centre Haiekin.
- ✓ En l'absence de médecin, consolidation du partenariat avec SOS médecin déployé depuis janvier 2026 qui repris toutes les prises en charges.

Sur le **SAMSAH**, plusieurs points à relever :

- ✓ Participation à des événements locaux et partenariaux
  - Participation à la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM), du 6 au 17 octobre 2025. La 36e édition des SISM s'est déroulée autour du thème « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».
  - Cet événement national vise à sensibiliser le grand public aux enjeux de santé mentale, à lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques et à favoriser l'inclusion sociale.
  - Participation à la Semaine du Handicap à Hendaye, notamment à travers un petit-déjeuner partagé, favorisant les rencontres, la sensibilisation et le développement des partenariats sur le territoire.
  - Organisée par le CCAS de la Ville d'Hendaye en mars 2026, la Semaine Hendayaise du Handicap fut un temps fort de sensibilisation, de rencontre et d'échanges autour du handicap et de l'inclusion. À travers différentes animations, cet événement favorise les rencontres entre les personnes en situation de handicap, les associations, les professionnels et les habitants du territoire, en encourageant la participation à la vie de la cité, l'ouverture sur l'environnement social et le développement des liens partenariaux.

Temps forts de la vie du service

- Déménagement du SAMSAH dans de nouveaux locaux le 1er décembre 2025



- Organisation d'une journée de cohésion d'équipe à la salle de sport Kinka le 16 décembre 2025.
- Temps convivial autour de Noël, réunissant les personnes accompagnées et les professionnels.
- 26/03/2026 : Fête du SAMSAH



- ✓ Projets et actions favorisant la participation et l'autodétermination

  - Développement du projet Stop Motion : le Stop Motion est une médiation collective qui mobilise la créativité comme support d'expression, de réflexion et d'autodétermination.
    Les différentes étapes du projet montrent comment les participants passent d'une idée à sa concrétisation : conception des personnages, choix des matériaux, fabrication des armatures, modelage, préparation des décors et découverte des techniques de prise de vue.

L'intérêt de cette médiation réside autant dans le processus que dans la réalisation finale. Elle permet d'étayer la réflexion, d'expérimenter, de faire des choix, mais aussi de confronter ses idées à celles des autres et aux contraintes techniques.
Il s'agit d'un groupe ouvert, dans lequel les personnes peuvent s'engager à différentes étapes. Cette souplesse favorise la participation, mais pose aussi la question de la continuité, notamment lors de l'arrivée de nouveaux bénéficiaires.

Les personnages et les décors ont ainsi évolué au gré des propositions, des échanges et des expérimentations.
Cette médiation illustre une démarche d'accompagnement où l'autodétermination se travaille concrètement : proposer, argumenter, choisir, parfois renoncer ou ajuster, et contribuer à une réalisation collective.

1. Imaginer et définir : Le dessin préparatoire rend visible le travail de conception, d'anticipation et de décision.

2. Expérimenter et ajuster : La construction d'un personnage matérialise le passage de l'idée à la réalisation.

3. Coopérer et transmettre : La manipulation d'un même support par plusieurs personnes illustre la dimension collective du travail.

4. Donner vie au projet : La préparation de la prise de vue inscrit les réalisations individuelles dans une production commune.

- Accompagnement d'une personne accompagnée dans le cadre du tournage d'un film de Justine Triet.

Au printemps 2026, le SAMSAH a accompagné l'un de ses bénéficiaires dans une expérience singulière : la participation, en tant que figurant, au tournage d'un film de la réalisatrice Justine Triet, consacré à l'univers de la psychiatrie et tourné notamment à Dax.

Après avoir franchi les différentes étapes du casting, la personne a pu intégrer une équipe de tournage professionnelle, dans le cadre d'une activité rémunérée. Au-delà de l'expérience artistique, ce projet a constitué un véritable support d'accompagnement à l'autonomie, à la confiance en soi et à l'inclusion sociale.



L'expérience a également été éprouvante, en raison de l'intensité des journées, des nombreuses répétitions et des temps d'attente, notamment autour des scènes de repas.
La qualité des relations établies avec l'équipe de tournage et les autres figurants, ainsi que la bienveillance et l'attention de la réalisatrice, ont contribué à faire de cette participation une expérience humaine particulièrement marquante.

- Mise en œuvre de différentes activités sportives, culturelles et de loisirs permettant de travailler la socialisation, l'autonomie, la découverte de l'environnement et la participation à la vie sociale (zoo, surf, rafting, Cité de l'Océan, colline de la Bergerie, etc.)

Le **SESSAD** a lui aussi déménagé en décembre 2025, pour s'installer dans les locaux Txiki Handi d'Hendaye, commun au SAMSAH.

Parallèlement, l'équipe du SESSAD a mis en place deux ateliers de groupes hebdomadaires, un sur site (groupe de pairs), et un hors les murs (psychomotricité) grâce au partenariat avec le centre social Sagardian de Saint Jean de Luz.

Les sorties pédagogiques pendant les vacances scolaires ont elles aussi été diversifiées : surf, équithérapie, piscine...
Et c'est sur le site de la ferme pédagogique d'Haiekin que s'est tenue la fête de l'été^, le 8 juillet dernier, avec la collaboration de la ludothèque d'Hendaye.
L'année 2026 se terminera au SESSAD par la traditionnelle fête de Noël le 16 décembre prochain, à laquelle sont conviées les familles des enfants accompagnés par le SESSAD.

4. Notre activité et notre accompagnement

a) Capacité d'accueil

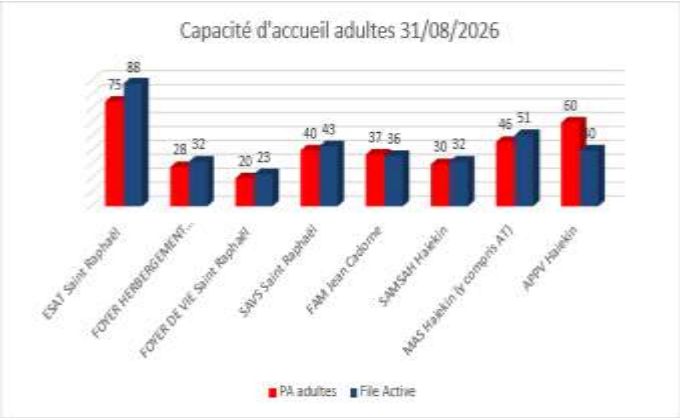

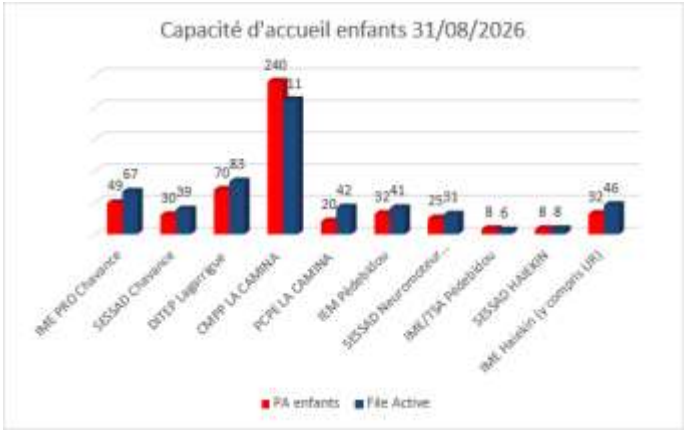

211 personnes accompagnées au sein du CMPP Lagarrigue.
Au 31/08/2026, nous avons accueilli 610 personnes accompagnées : 336 adultes et 274 enfants.
Pour l'ensemble des établissements, la file active est sensiblement supérieure à la capacité autorisée.

b) Taux d'occupation

Le taux d'occupation est calculé avec le ratio des activités réalisées par rapport aux activités théoriques.

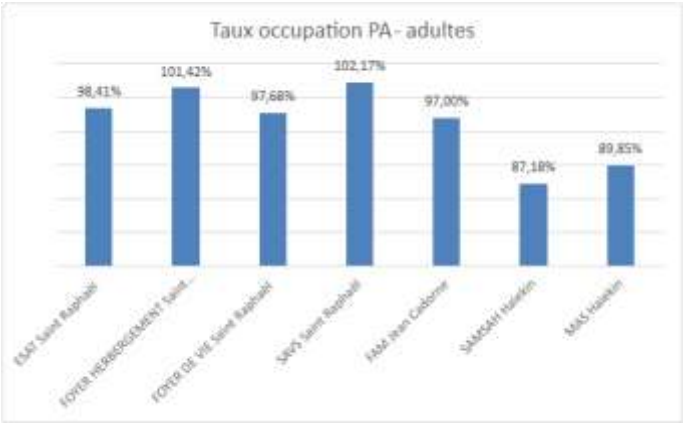

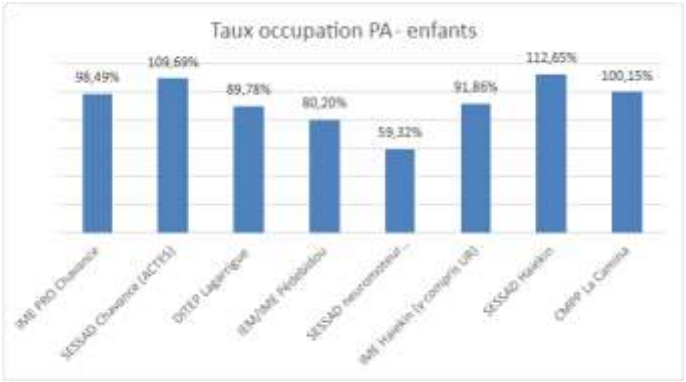

Le taux d'occupation est conforme aux agréments, les établissements conservent une attractivité importante selon leurs spécificités.

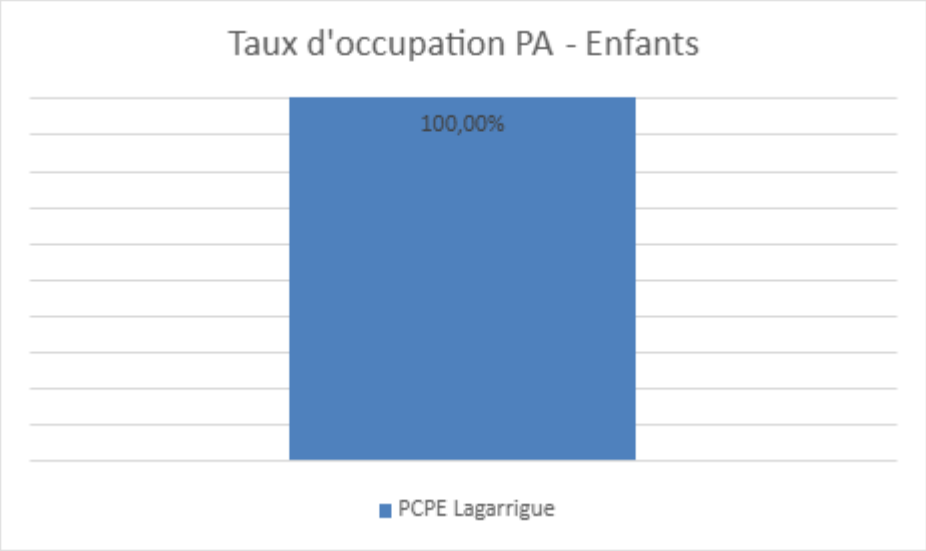

Au PCPE, les deux coordinatrices accompagnent 20 enfants. L'arrivée d'une coordinatrice en renfort au mois d'août 2026 a permis d'accompagner 8 enfants supplémentaires et de réduire les délais d'attente.

c) Mouvements des personnes accompagnées



L'année a été marquée par une activité soutenue au sein des établissements et services, avec des mouvements d'entrées et de sorties globalement équilibrés. Les établissements pour enfants concentrent les flux les plus importants, notamment au sein du CMPE et du PCPE Lagrange, tandis que les structures pour adultes présentent une plus grande stabilité des effectifs accompagnés.

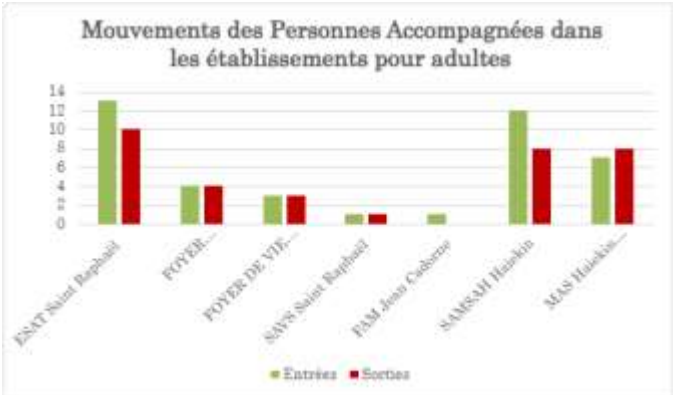

L'analyse des motifs de départ montre que les sorties s'inscrivent majoritairement dans des parcours d'évolution adaptés aux besoins des personnes accompagnées.
Dans le secteur Enfance, elles sont principalement liées à l'orientation vers le milieu ordinaire, aux réorientations et aux fins d'accompagnement.

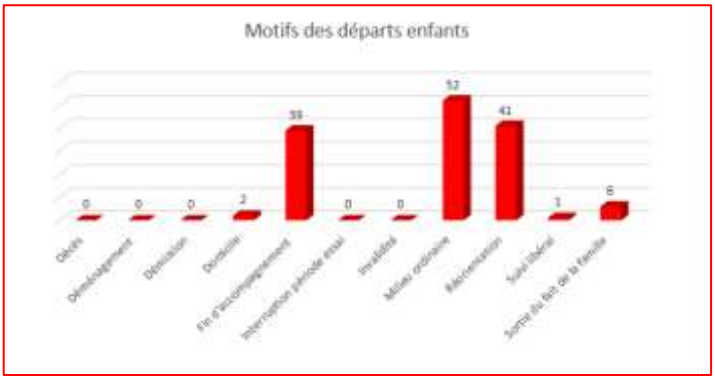

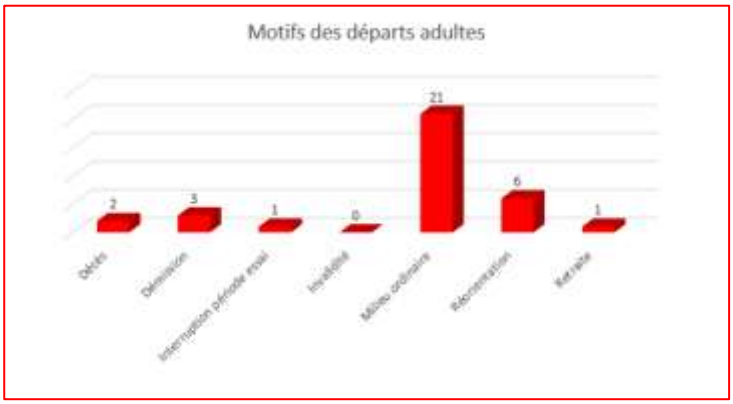

Dans le secteur Adultes, les sorties vers le milieu ordinaire constituent également le principal motif de départ.
Les autres motifs, tels que les démissions, les départs à la retraite, les situations d'invalidité ou les décès, demeurent marginaux.

Ces données illustrent la capacité des établissements et services à accompagner les transitions et l'évolution des parcours dans une logique de continuité, d'inclusion et d'adaptation des réponses aux besoins des personnes accompagnées.

d) La population accompagnée

Les principaux types de handicap rencontrés au sein de nos ESMS adultes sont : les déficiences intellectuelles et les handicaps psychiques.

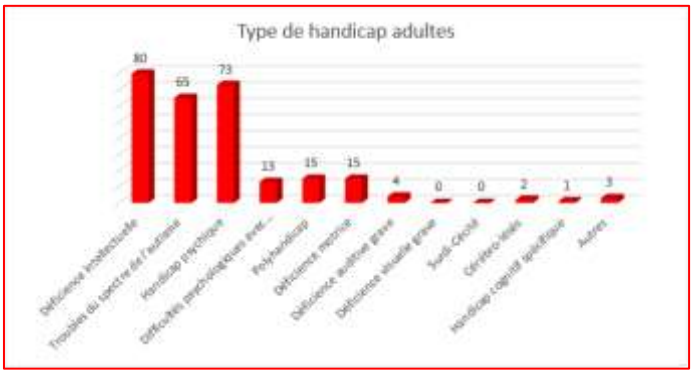

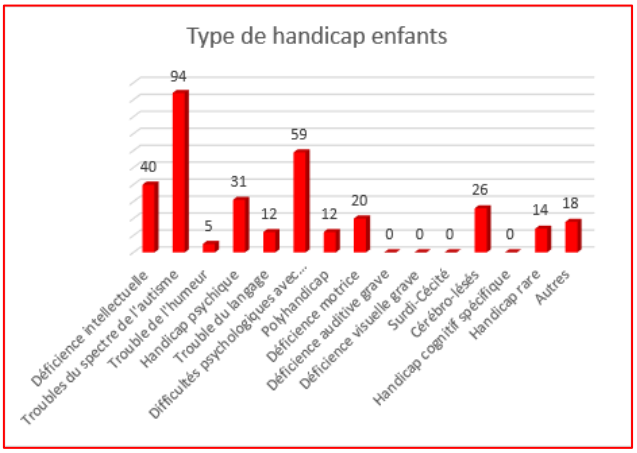

Les troubles du spectre de l'autisme, les difficultés psychologiques avec troubles du comportement et la déficience intellectuelle demeurent les handicaps les plus représentés dans nos établissements pour enfants, regroupant plus de la moitié des situations accompagnées.

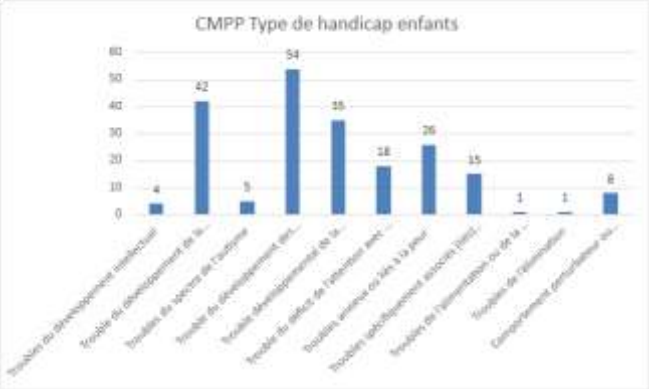

Pour le CMPP On remarque que les troubles les plus représentés sont les **troubles du développement** (54 cas), suivis des troubles du développement du langage (42 cas) et des troubles du développement global (35 cas). Les troubles anxieux ou liés à la peur représentent également une part importante (26 cas).

Ce graphique montre que les difficultés liées au développement de l'enfant sont les plus fréquentes au sein du CMPP. Cela souligne l'importance d'un accompagnement adapté, notamment dans les domaines du développement, du langage et du comportement.

e) Inclusions

- **1 Inclusion par la scolarité**

6 classes externalisées sur le bassin, 1 classe par établissement qui reçoit des enfants.

Nombre total d'enfants concernés : 24

Outre l'intérêt de baigner dans le milieu scolaire ordinaire et de permettre des inclusions partielles dans certaines classes, les classes en UEE permettent de développer des projets croisés avec l'établissement scolaire d'accueil.

Lors de ces temps scolaires, l'inclusion se traduit par des activités communes, soit autour du sport qui est un vecteur facilitateur de mise en valeur des différents acteurs, soit par des temps partagés autour des récréations, de la cafétaria ou CDI.

- **2 Inclusion par le travail**

Concernant le parcours des personnes accompagnées au centre Roland Chavance, un partenariat privilégié avec le Centre Saint Raphaël à Madiran permet de faciliter la découverte du secteur adulte. Dans cette optique, des projets transversaux tels que "Découverte de la Vie Professionnelle" est actuellement mis en place. Ce partenariat propose une opportunité d'expérimenter le travail et l'hébergement en milieu protégé dans une proximité rassurante. Ces projets sont pensés comme des tremplins pour ouvrir vers des propositions d'orientation en adéquation avec le projet personnalisé des personnes accompagnées. Ces projets permettent aussi de changer le regard et les représentations des jeunes sur le milieu protégé, quel que soit leur orientation future.

Les personnes accompagnées préparent leur entrée en emploi en milieu protégé à travers des stages en milieu professionnel avec ou sans hébergement.

Le maillage d'un réseau partenarial nécessaire à la satisfaction des projets de vie des personnes accompagnées nécessite des collaborations avec des ESAT des départements du territoire et au-delà (31, 32, et 64).

ESAT

L'accent est porté sur l'accompagnement vers le milieu ordinaire ou des réorientations vers d'autres ESAT. Cela se traduit par la mise

en place de stages ou de mise à disposition dans les collectivités territoriales ou entreprises. Cette volonté s'inscrit dans le projet d'établissement de l'ESAT.

L'établissement souhaite conforter et renforcer le droit des personnes accompagnées à trouver un emploi sur le marché du travail en lien avec le projet personnalisé d'accompagnement. Cette démarche est en lien avec l'arrivée en 2022 du Plan de transformation des ESAT.

La participation au dispositif Handiwork permet à 2 personnes de l'ESAT de travailler une après-midi par semaine dans une enseigne de supermarché proche de MADIRAN, avec un financement partagé entre l'entreprise et l'ESAT. Ce dernier dispositif se poursuit pour la troisième année consécutive.

Pour les jeunes adolescents accompagnés en DITEP ou en IMPro, des temps de stages sont mis en place pour découvrir les métiers, sous différentes formes :

- Conventions de stage sur des périodes courtes (à partir d'une semaine jusqu'à 4 ou 5, le plus souvent sur des durées courtes pour commencer). Des entreprises, établissements publics ou associatifs partenaires sont repérés pour faciliter ces stages.
- Stages filés d'une ou deux journée(s) par semaine, sur des durées plus longues.

- 3 La Mobilité

Dans le souci de répondre à une forte demande d'autonomie, différents projets menés avec les personnes accompagnées ont visé à développer leur capacité de mobilité : réalisation d'une piste d'éducation routière in situ sur le site de Lascazères également accessible aux partenaires ESMS et scolaires, la préparation au permis AM, B et la mise à disposition de scooter, simulateur de conduite prêté par la MSA et VAE pour se rendre en stage, ainsi que la formation au code de la route par une auto-école et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur présentation à l'Examen Théorique Général.

Pour les plus jeunes, le travail commence par développer la capacité à se repérer dans l'espace. Ensuite, l'accompagnement éducatif, avec éventuellement la contribution d'un ergothérapeute, travaillera sur l'autonomie dans les transports en commun afin de faciliter l'accès à des activités de loisir, de stage et de scolarité.

L'obtention des ASSR 1 et 2 est travaillée avec les enseignants, le code de la route est travaillé d'abord par une sensibilisation puis par un accompagnement à l'entrainement avant de se présenter à l'examen.

- 4 Inclusion par le sport

Depuis plusieurs années, par le biais du sport scolaire, de la fédération UNSS et de ASEI Sport Adapté nos jeunes sont amenés à participer à différentes rencontres sportives aussi variées que la lutte, les échecs, la pétanque, l'athlétisme, le cross, la natation...

L'inclusion par le sport se poursuit en 2026 sur le Bassin.

A ce jour nous avons développé notre réseau partenarial en contractualisant avec 10 clubs et associations sportives pour y faire participer les personnes accompagnées. Grâce à ces différents clubs sportifs identifiés sur le département 65, il a été constaté dans les recherches que l'inclusion des personnes accompagnées si simple n'est pas si évidente pour tous et que la réalité en est autrement. Cette démocratisation apporte un regard nouveau sur les personnes en situation de handicap auprès du grand public. Les Jeux paralympiques ont permis d'offrir d'autres perspectives.

f) La formation des Personnes Accompagnées

La formation est à la fois une opportunité pour développer des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, et également une source de motivation. Elle suscite chez la personne accompagnée la capacité de se projeter, «Aller plus loin, Savoir-devenir ». L'intérêt de ces actions de formation pour les personnes accompagnées est de plus en plus significatif et il constitue un enjeu pour leur permettre d'être acteur de leur projet professionnel et de leur projet de vie.

Résultats passage d'examens 2025/2026 Centre Roland Chavance :
CFG certificat de formation générale
9 candidats présentés et 9 reçus
CAPA Certificat d'aptitudes professionnelles agricoles
3 candidats présentés et 3 reçus
Titre professionnel Employé Polyvalent en Restauration
2 candidats présentés et 2 reçus
CACES Cariste R482 (engins de chantier : minipelle)
4 candidats présentés et 3 reçus
CACES Cariste R489 (chariot élévateur)
6 candidats présentés et 4 reçus
Code de la route : 2 candidats présentés et 2 reçus
Permis B : 1 candidat présenté et 1 reçu
SST Sauveteur Secouriste du Travail :
8 candidats présentés et 8 reçus.

ESAT

La politique de formation professionnelle des personnes accompagnées en ESAT est inscrite dans le projet d'établissement de l'ESAT. Il est souhaité que l'ensemble des personnes accompagnées bénéficie régulièrement d'une formation. Au même titre que les salariés, les personnes accompagnées en ESAT bénéficient d'un Compte Personnel de Formation (CPF). A ce titre le CPF est utilisé par les personnes accompagnées pour obtenir le permis de conduire, outil indispensable pour favoriser leur inclusion tant sociale que professionnelle.

Les thèmes abordés en 2026 ont été les suivants :

- HYGIENNE EN RESTAURATION METHODE HACCP
- SAVOIR REPARER ET ENTRETENIR LE PETIT MATERIEL EN ESPACES VERTS
- MA VIE CONNECTEE : INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX
- EXERCER LE ROLE DE DELEGUE DE TH A L'EASAT
- AFFIRMATION DE SOI, COMMUNICATION NON VIOLENTE ET GESTION DE CONFLITS
- RABC (CIRCUIT NETTOYAGE LINGE)
- CODES DE LA ROUTE

Ces thèmes sont les traductions concrètes des missions de l'ESAT en lien avec le projet d'établissement.

g) Place des familles et de l'entourage

Nombre de CVS sur le Bassin : 3 CVS par an et par établissement soit un total de 21 CVS. Nous constatons une vive implication des représentants des familles lors de ces CVS.

L'échange avec les familles et l'entourage est privilégié dans chaque établissement lors des évènements institutionnels annuels : Fête de noël, Kermesse, Galette des rois, groupes Barkley, café des parents, fête de l'été et évènements sportifs.

Il peut prendre différentes formes :

- Co-construction des Projets Personnalisés d'Accompagnement réalisés annuellement conformément à la réglementation.

- Accompagnement des familles, les assistantes sociales viennent en appui de la famille non seulement pour

effectuer différentes démarches, mais aussi pour les accompagner dans l'adaptation à la situation de handicap de leur proche.
Dans certains établissements, des groupes Barkley ont été mis en place dans le cadre de l'accompagnement de familles d'enfant avec TDAH

5. La démarche qualité

a) Le pilotage de la démarche qualité dans le bassin

Au sein du Bassin Aquitaine Hautes Pyrénées la coordination de la démarche qualité est assurée par une **Responsable Qualité Bassin**. Du fait de son étendue géographique, une **référente qualité** est positionnée sur **le Centre Saint Raphaël** et **une autre référente** qualité **pour le Centre Haiekin.**

Dans les établissements, la démarche qualité est définie par les directeurs d'établissement sous la supervision du directeur bassin. Elle est portée par les équipes de direction et la responsable / référente qualité de l'établissement.

La démarche qualité est soutenue au niveau associatif par la Direction de la Qualité et des Droits des Personnes Accompagnées.

Au niveau du bassin, le pilotage est réalisé en CODIR Bassin afin de définir les actions transversales à mettre en œuvre sur l'ensemble du bassin ainsi que suivre l'avancée des travaux et évaluations en cours.

Dans chaque établissement, un **Comité de pilotage** participe au suivi de la démarche pour améliorer l'accompagnement des personnes accueillies. Plusieurs **outils de management de la qualité** sont également mis en place tels que le **Plan d'Amélioration de la Qualité** (PAQ)**, le suivi des indicateurs qualité annuels, Groupes de travail spécifiques, Bibliothèque qualité, Procédures dont Déclaration des Evènements Indésirables ou Plaintes et réclamations, Tableau de suivi des EI ou des Plaintes et réclamations …**

b) Les évaluations de la qualité des ESMS suivant le référentiel de la HAS

Planification des évaluations externes sur le bassin



Les évaluations de la qualité des ESSMS suivant le référentiel de la HAS se poursuivent au rythme d'une à 2 évaluations par an sur le bassin.

Pour cette année, sont concernés :

- le DITEP Lagarrigue en décembre 2025, qui a obtenu un niveau de qualité globale A avec un plan d'action à 6 mois dont le suivi a été transmis à l'ARS en juillet 2026

- le CMPP La Camina en décembre 2025, qui a obtenu un niveau de qualité global B avec un plan d'action à 6 mois dont le suivi a été transmis à l'ARS en juillet 2026
- le Centre Pédebidou est en attente du rapport définitif de son évaluation qui s'est déroulée fin septembre 2026.

Parallèlement, la certification CAP HANDEO sur le SAMSAH Haiekin est toujours en projet. L'autodiagnostic a été finalisé durant l'été, laissant place à la mise en œuvre d'actions correctrices.

c) La mise en œuvre des droits des personnes accompagnées

CVS et Enquêtes de satisfaction

L'année 2026 a été marqué la mise en place des nouveaux CVS suite aux élections pour le renouvellement des représentants des personnes accompagnées et de leurs familles de fin 2025.

En 2026, ce sont 21 réunions CVS qui se sont tenus dans les différents établissements du bassin (3 par an et par institution).

Dans les établissements non pourvus de CVS, les personnes accompagnées sont invitées à répondre à une enquête de satisfaction annuelle (SESSAD, CMPP, SAMSAH, SAVS, PCPE). Des enquêtes de satisfaction ponctuelles sont organisées comme par ex au FAM Jean Cadorne dans le cadre de la préparation de son nouveau projet d'établissement.

Participation des personnes accompagnées aux évaluations

Les personnes accompagnées, leurs représentants et les représentants des familles membres des CVS sont sollicités dans le cadre des évaluations externes :

- Lors de l'autoévaluation et ensuite lors de l'évaluation par la rencontre avec les évaluateurs suivant la méthode de l'accompagné traceur
- Dans le cadre du CVS avec le remplissage d'une grille spécifique ainsi que lors d'une rencontre avec les évaluateurs lors de la visite

Ces rencontres leur permettent de donner leur avis sur la qualité de leur accompagnement.

d) Les temps forts



La poursuite de l'acculturation des professionnels :

Dans l'ensemble des établissements du bassin, **la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance a toujours été une ligne directive des établissements.** Nous avons poursuivi la diffusion de la Politique Associative, l'appropriation des outils associatifs et les actions de sensibilisation des équipes aux différentes procédures :

- de signalement Evènements Indésirables, EIG, IP, SJ
- d'enregistrement et de traitement des Plaintes et réclamations

Ceci notamment dès leur accueil pour les nouveaux professionnels en l'intégrant au programme de la JANE bassin.



Analyse en équipe des Evènements Indésirables et des Plaintes et réclamations

Les derniers résultats des dernières évaluations nous ont conduit à repenser l'analyse en équipe des Evènements Indésirables et des plaintes et réclamations dans certains établissements en l'intégrant comme l'une des missions du Copil Qualité au CMPP La Camina ou au Centre Pédebidou.



Circuit du médicament

Initié depuis quelques années, nous avons poursuivi les actions d'amélioration autour du Circuit du médicament avec l'aide de la Directrice des Soins du siège.

Cette démarche se déroule en plusieurs temps et est adaptée à l'établissement :

- L'évaluation du circuit du médicament à l'aide d'un autodiagnostic réalisé avec la grille archimed accompagné de visite de nos infirmeries
- La révision de nos organisations et si besoin de l'adaptation / achat de matériel adapté
- La mise à jour des conventions avec les pharmacies de ville
- La mise à jour de la procédure « Circuit du médicament »
- La mise en place ou la réévaluation des procédure « Habilitation aide à la prise médicamenteuse en l'absence de l'IDE »
- La sensibilisation des équipes au circuit du médicament, aux risques médicamenteux et à la iatrogénie médicamenteuse.



Accompagnement méthodologique au recueil des données SERAFIN

La Responsable Qualité en collaboration avec le RAF et la Chef de bureau de la comptabilité ont poursuivi et adapté l'accompagnement des établissements pour enfants au recueil des données SERAFIN suivant la nouvelle méthodologie et plateforme déployée pour 2026

Quelques chiffres

Etablissement	Evènements Indésirables			Evènements Indésirables Graves EIG + IP + SJ		
	Du 01/09/2024 au 31/08/2025	Du 01/09/2025 au 31/08/2026	Evolution	Du 01/09/2024 au 31/08/2025	Du 01/09/2025 au 31/08/26	Evolution
Centre Haiekin	96	192	+100%	12	10	-17%
Centre St Raphaël	8	19	+137.5%	2	3	+50%
Centre R Chavance	73	46	-37%	1	3	+200%
Centre A Pédebidou	25	75	+200%	2	15	+ 87%
DITEP Lagarrigue	71	61	-14 %	4	5	+20%
CMPP La Camina	21	17	-19%	1	1	0%
FAM Cadorne	61	46	-32%	0		

Etablissement	Plaintes et réclamations		
	Du 01/09/2024 au 31/08/2025	Du 01/09/2025 au 31/08/26	Evolution
Centre Haiekin	5	2	-60%
Centre St Raphaël	5	4	-20%
Centre R Chavance	9	3	-66%
Centre A Pédebidou	5	10	+100%
DITEP Lagarrigue	8	16	+100%
CMPP La Camina	1	16	+1500%
FAM Cadorne	4	9	+125%

Sur le département 64 spécifiquement, les formulaires de Suggestions et insatisfactions ont peu été utilisés cette année. Seules 2 fiches ont été réceptionnées et traitées, l'une concernant la MAS, la seconde concernant l'IME

Les thèmes travaillés spécifiques à chaque établissement

Centre Roland Chavance	Mise à jour du Plan d'Actions Qualité pluriannuel Réalisation d'un diagnostic sur le circuit du médicament, mise en place des actions correctives et formalisation de procédure relative à la sécurisation du circuit du médicament
Centre Adolphe Pédebidou	Finalisation de la procédure d'élaboration du PPA Préparation de l'évaluation selon le référentiel de la HAS et visite d'évaluation fin septembre 2026 Réorganisation de l'analyse en équipe des EI et plaintes et réclamations en les intégrant aux missions du COPIL Qualité Organisation de 2 CREX
Centre Saint Raphaël	Mise à jour du Plan d'Actions Qualité pluriannuel Réalisation d'un diagnostic sur le circuit du médicament, mise en place des actions correctives et formalisation de procédure relative à la sécurisation du circuit du médicament
FAM Jean Cadorne	Organisation d'un CREX Groupe de travail pour la déclinaison du Plan de prévention des risques de maltraitance en novembre 2025 et mars 2026 Elaboration du nouveau projet d'Etablissement : mise en place d'un comité de pilotage spécifique comprenant des représentants des familles, réalisation de l'étude des besoins en vu de la préparation de la note stratégique
DITEP Lagarrigue	Visite d'évaluation selon le référentiel de la HAS en décembre 2025 Mise en œuvre des actions du Plan d'actions à 6 mois suite à l'évaluation et transmission des éléments de suivi aux autorités de tarification en juillet 2026

CMPP La Camina	Visite d'évaluation selon le référentiel de la HAS en décembre 2025 Mise en œuvre des actions du Plan d'actions à 6 mois suite à l'évaluation et transmission des éléments de suivi aux autorités de tarification en juillet 2026 Réorganisation de l'analyse en équipe des EI et plaintes et réclamations en les intégrant aux missions du COPIL Qualité Réévaluation en cours de la procédure parcours / PPA
Centre Haiekin	Finalisation d'une procédure de rédaction du PPA suite à la tenue d'un groupe de travail. Procédure en cours d'essai pour ajustements d'ici 6 à 8 mois. Poursuite de la démarche de certification CAP HANDEO Handicap Psychique sur le SAMSAH Le dispositif « Transition écologique », est toujours en cours. Tenue de groupes de travail, à l'initiative du Siège Social, sur les TND. Un groupe avec des professionnels, un groupe avec familles et personnes accompagnées qui le souhaitaient.

e) Les projets d'Etablissements

Démarrage de l'élaboration des Projets d'Etablissements selon la méthodologie associative en vue de leur présentation pour validation au CPP de 2027 :

- FAM Jean CADORNE : mise en place d'un COPIL Spécifique, réalisation de la phase de recueil et analyse des besoins en vu de la présentation de la note stratégique en novembre 2026
- DITEP Lagarrigue : Lancement de la démarche en octobre 2026.
- CMPP La Camina : Lancement de la démarche en mai 2026.
- Centre Pédebidou ; Lancement de la démarche prévue en décembre 2026
- Centre St Raphaël (FV, FH, SAVS) : Lancement de la démarche prévu en décembre 2026

f) Le développement des actions de communication

Nous avons poursuivi nos actions de communication initiées avec la publication et le relai via les réseaux sociaux de l'ASEI ou la presse locale de nos actions sur le territoire comme la visite de la sous-préfète d'Argelès-Gazost en charge des affaires médico-sociales et référente départementale handicap et inclusion sociale, et de la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées sur nos établissements du 65, la valorisation des actions réalisées avec nos partenaires l'Offrande musicale, le Select Player ou le 4L Trophy pour ne citer qu'eux.

6. Les salariés

g) Les points à souligner

107

HOMMES

326

FEMMES

47 ANS

Age moyen

45 ANS

Age moyen

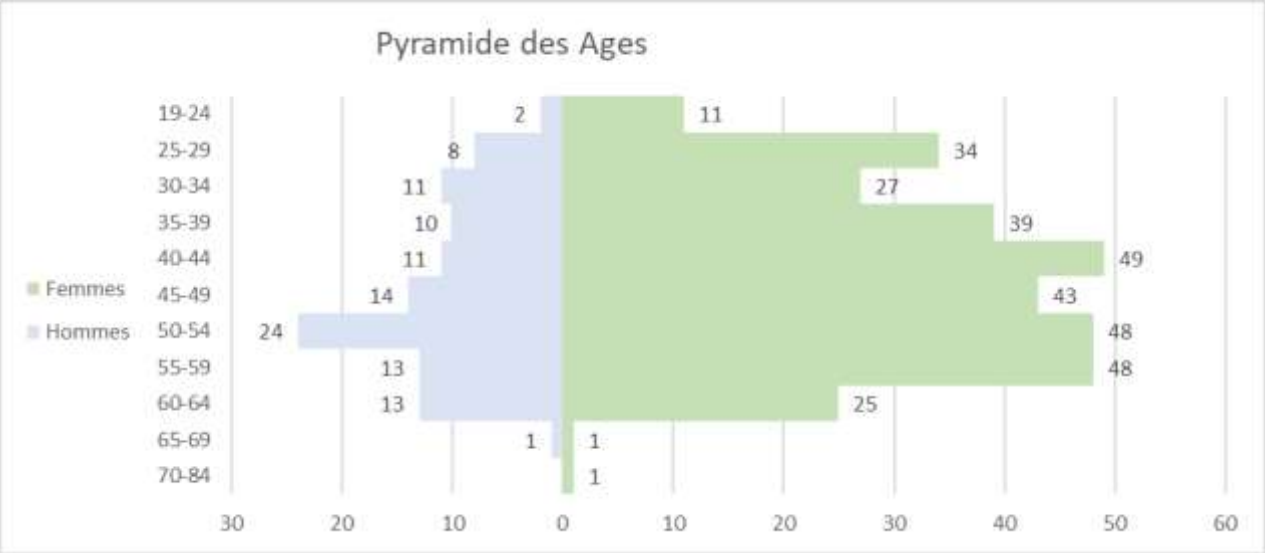

326 Femmes et 107 Hommes sur le Bassin 64/65.

La grande majorité des femmes (58%) a entre 39 et 59 ans.

La grande majorité des hommes (35%) a entre 49 et 59 ans.

Le choc démographique annoncé depuis des années arrive dans nos établissements. Les caractéristiques démographiques des effectifs ont été façonnées par l'histoire de l'association et de l'établissement.

La pyramide des âges est donc un bon indicateur qui joue un rôle déterminant sur plusieurs points. Elle permet de :

- mieux anticiper les départs à la retraite
- maintenir l'implication des salariés vieillissants
- réaliser des prévisions sur les réels besoins en termes de compétences
- faciliter l'élaboration d'un Plan de Développement des Compétences
- organiser l'entreprise sur du moyen et long terme.

En conséquence, l'analyse de la pyramide des âges du bassin 64/65 nous permet de définir une stratégie. Prendre les bonnes décisions au bon moment notamment lors des embauches et de la construction du Plan de Développement des Compétences.

Nous constatons sur le Bassin que 314 salariés sur 433, soit 73%, ont une ancienneté comprise entre 0 et 10 ans.

L'ancienneté moyenne est de 9 ans.

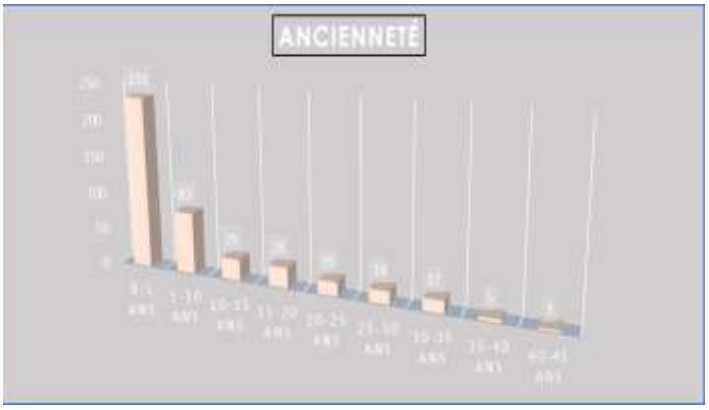

La durée moyenne qu'un salarié passe chez le même employeur en France est de **11 années** où se situe aussi la moyenne européenne. L'idée de garder le même employeur toute sa vie pourrait aujourd'hui sembler inenvisageable pour de nombreux jeunes actifs, pourtant, ceci n'était pas si rare il y a encore une génération.

Le secteur du médico-social poursuit sa mutation entamée il y a plusieurs décennies sous l'impulsion de l'encadrement législatif et réglementaire.

Directement impacté par les évolutions structurelles de la société, notamment le vieillissement de la population et les polypathologies associées, le médico-social se structure dans le but d'améliorer la prise en charge globale des différents publics.





65

EMBAUCHES CDI



70

DEPARTS



41

POSTES NON POUVUS

Une embauche difficile dans le secteur du médicosocial.

Suite à une enquête menée de juin à septembre 2021, les organismes du secteur ont dressé un diagnostic alarmant du recrutement dans le secteur de l'action sociale en France. Ils mettent ainsi en exergue les causes et conséquences de ces insertions professionnelles difficiles.

Quelles en sont les causes ?

Différentes études mettent en lumière les conditions de travail difficiles de certains employés. Rythme, pénibilité des missions, postes non pérennes… Ces facteurs déterminants peuvent dissuader le personnel qualifié à travailler dans le secteur médico-social. Nous devons donc être plus attentifs aux conditions de travail des nouveaux embauchés.

Les conséquences d'une insertion professionnelle difficile

Le secteur du médico-social souffre d'un manque de personnel. D'après les derniers sondages réalisés par la Fehap, 5% des postes seraient non pourvus en milieu d'année. Dans le bassin, nous sommes à 2% de postes non pourvus, en deçà de la moyenne du secteur. Nous devons rester vigilants sur l'accueil et la formation des nouveaux embauchés.

Le turnover des professionnels est une autre conséquence de cette pénurie d'embauches dans le secteur. Les difficultés de recrutement s'accompagnent ainsi d'une difficulté à maintenir les professionnels déjà en poste.

Pour réduire le turnover, nous devons agir dans la **fidélisation de nos salariés** en :

- Signant un accord d'entreprise au 1er octobre 2024
- Favorisant un meilleur équilibre des salariés entre la vie professionnelle et vie privée tout en assurant nos missions.
- Améliorer le bien-être sur le lieu de travail (35% des aspirations des salariés)
- Repenser nos pratiques managériales laissant une large place à la confiance, à la responsabilisation et à l'autonomisation des collaborateurs dans le respect des équipes.

h) L'absentéisme

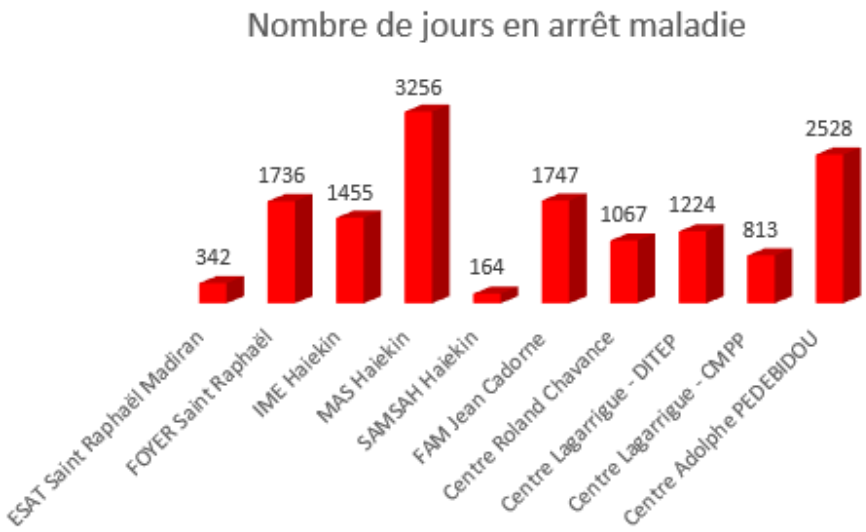

i) La formation en 2026

212 FORMATIONS	**357 SALARIES AYANT BENEFICIE D'UNE FORMATION**
5 275 HEURES DE FORMATION	**85 % SALARIES AYANT BENEFICIE D'UNE FORMATION**

Dans les établissements du bassin, la politique de formation est adoptée de manière formalisée dans le Plan de Développement des Compétences de chaque établissement. Elle ne l'est qu'après un ensemble de convergences entre le projet associatif et nos 3 ambitions, les valeurs associatives, les considérations pédagogiques et les pratiques professionnelles. En moyenne, chaque salarié bénéficie d'au moins deux formations par an.

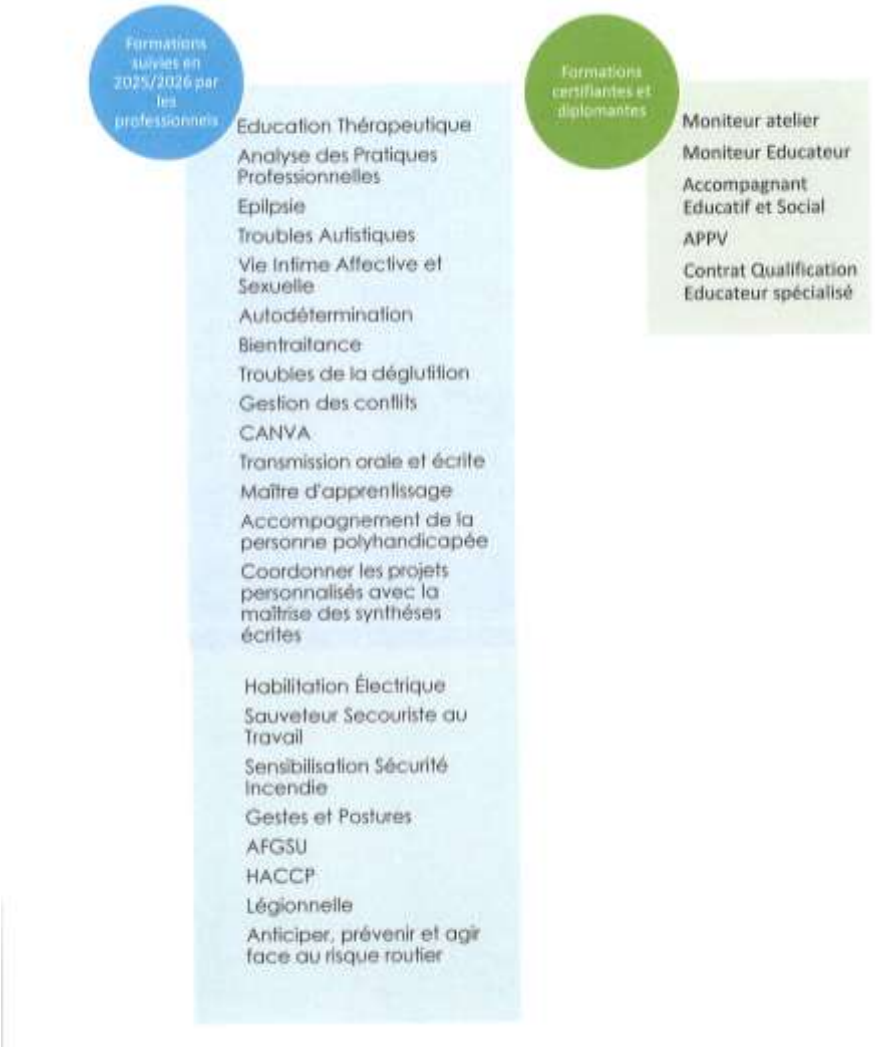

8. Les partenaires

Depuis plusieurs années, le bassin, a développé une habitude de travail avec ses différents partenaires des territoires de proximité. En fonction des projets personnalisés, les partenaires sont identifiés et mobilisés. Ces derniers peuvent être issus des secteurs scolaires, médico-sociaux, sanitaires, professionnels et citoyens.

Parallèlement, les éducateurs techniques des ateliers restauration (cuisine, service), espaces verts, menuiserie, lingerie, entretien des locaux et champignonnière construisent et entretiennent un réseau de professionnels susceptibles d'accueillir les personnes accompagnées lors de stages de découverte ou de professionnalisation.

Afin d'accompagner et de sécuriser au mieux les parcours, un éducateur chargé d'insertion coordonne et étoffe les interactions avec le milieu protégé. Il intervient également dans le cadre du dispositif inter-associatif de l'emploi accompagné pour lequel l'ASEI est partenaire constitutif au côté de l'ADAPEI, l'AGAPEI, l'EPAS et l'APF.

L'institution se mobilise depuis plusieurs années pour favoriser l'inclusion des jeunes notamment à travers l'inscription dans diverses activités sportives (UNSS, inclusions lutte et échecs avec des établissements scolaires du secteur, club de sport…) mais aussi à travers l'implication dans la vie locale et associative comme les projets jeunesse du territoire.

S'est tenu un **café-parent** à l'accueil de nuit de la Sendère animé par l'UDAF qui a permis d'apporter des informations sur les démarches relatives aux mesures de protection, aux familles des futurs jeunes majeurs ; à cette occasion l'UDAF a présenté et échangé sur ses missions.

Aussi, une réunion d'information, annuelle, se tient sur le site de La Sendère pour renseigner les parents au sujet de la **mobilité** (projet code, permis AM, scooter, voiturette électrique, etc…°).

9. La Responsabilité Sociétale des Entreprises

La RSE se définit comme l'intégration volontaire par les entreprises et les organisations de préoccupations sociales, sociétales et environnementales à leurs activités et missions. Dans le projet associatif, l'ambition 3 met en avant la volonté d'agir et d'innover de manière durable et responsable pour des parcours singuliers et adaptés :

- Innover pour garantir une réponse adaptée à la demande, en mobilisant les compétences et l'engagement des professionnels,
- Développer des partenariats et des synergies territoriales en appui à la demande,
- Anticiper et accompagner les transitions RSE.

Afin de développer l'axe environnemental, social et sociétal au sein de l'ASEI, a été créé le projet "Périscope RSE" composé de personnes relais RSE identifiées dans les Bassins de l'ASEI, animé par une cheffe de projet RSE ASEI et piloté par la directrice générale de l'association. Avec la mise en place de l'équipe projet Périscope RSE, l'ASEI réaffirme son souhait de donner une place centrale à la RSE, afin qu'elle soit un moteur d'actions.

Engagement mobilité durable

Depuis 2023, les salariés de l'ASEI peuvent bénéficier d'un forfait "mobilités durables" qui vise à inciter les salariés à opter pour des moyens de transport alternatif plus écologique pour se rendre au travail (co-voiturage, autopartage, vélo mécanique ou à assistance électrique, trottinette, mono roue, gyropodes, skateboard, hoverboard ou roller).

Aussi, l'intégration de la démarche RSE se développe progressivement sur notre département rural avec des locations de véhicules hybrides et électriques.

En perspective : Création en 2026 d'une chaufferie bois au centre Roland Chavance pour alimenter le Château, les classes et l'accueil de nuit du Parc, afin de supprimer trois chaufferies fuel.

Gestion et économie de l'eau

Les actions de sensibilisation et suivi de la consommation d'eau :

Installation d'un récupérateur des eaux de pluie avec une cuve d'une capacité de 80m³, pour le nettoyage de la champignonnière à Madiran.

Gestion et tri des déchets

Les établissements du bassin 64/65 s'engagent depuis plusieurs années à trier leurs déchets à la source. Ce geste nous permet de recycler plus d'emballages (différents containers mis en place : carton, papier, plastique, métal) et de participer, à notre échelle, à la protection de nos ressources et de notre environnement. Pour ce faire des poubelles de tri sélectif ont été mise en place dans l'ensemble des bureaux.

- Au centre Roland Chavance, une ligne de tri à la cafétéria est mise en place : réflexion sur la méthode de tri, lien avec l'équipe de la cuisine centrale, affichages, réalisation des protocoles, journée de sensibilisation et d'explication, suivi des actions lors des temps du repas.
- Intervention sur site de l'ambassadrice de la communauté des communes, Delphine BATS pour l'ensemble des jeunes et salariés concernant le tri des déchets
- Installation de nouveaux composteurs et sensibilisation à leur utilisation
- Visite d'une station d'épuration à Campan
- Sortie institutionnelle au centre de valorisation des déchets à Sévignacq
- Obtention du label "éco-école" sur la thématique du tri des déchets
- Recyclage de l'ensemble des déchets verts sur le site de Lascazères et mise en place d'un cercle vertueux permettant

de fertiliser les plantations grâce au terreau ainsi autoproduit.
- Cette année, poursuite des animations avec le groupe RSE, sur les thématiques du tri des déchets et de l'eau.

Économie de plastiques (utilisation de gourdes par les enfants, verres et assiettes écocup, etc…)

Recyclage : Les cartouches d'encre, les piles et petites batteries sont également recyclées sur chaque établissement.

Sur le département du 64, le Centre Haiekin se lance dès cette fin d'année 2025 dans une campagne de transition écologique. Cette démarche, financée par l'OPCO, prévoit l'intervention d'un consultant externe, au sein même de l'établissement. Le cabinet retenu "Le Carrefour des Compétences", apportera des préconisations sur 5 thématiques retenues :

- Réduction de la consommation énergétique
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Optimisation des transports et mobilité décarbonée
- Réduction et tri des déchets
- Optimisation de la gestion informatique / téléphonie et dématérialisation

Cette démarche sera participative et prévoit la mise en place d'un plan d'actions et l'identification de leviers, tout en restant vigilant aux spécificités du public accueilli, et à la qualité de l'accompagnement au quotidien.

Sur le département du 64, le Centre Haiekin a débuté une action de transition écologique. Accompagné par un prestataire, un état des lieux a été réalisé, avec la participation de certains professionnels. Ces temps de travail ont ensuite donné lieu à un plan d'actions à décliner sur plusieurs années. Un COPIL a été installé pour suivre le déroulé, il se réunit 1 à 2 fois par an, et est constitué de professionnels des différents services afin que la représentation de tous soit assurée.



10. Financier

a) Les dotations

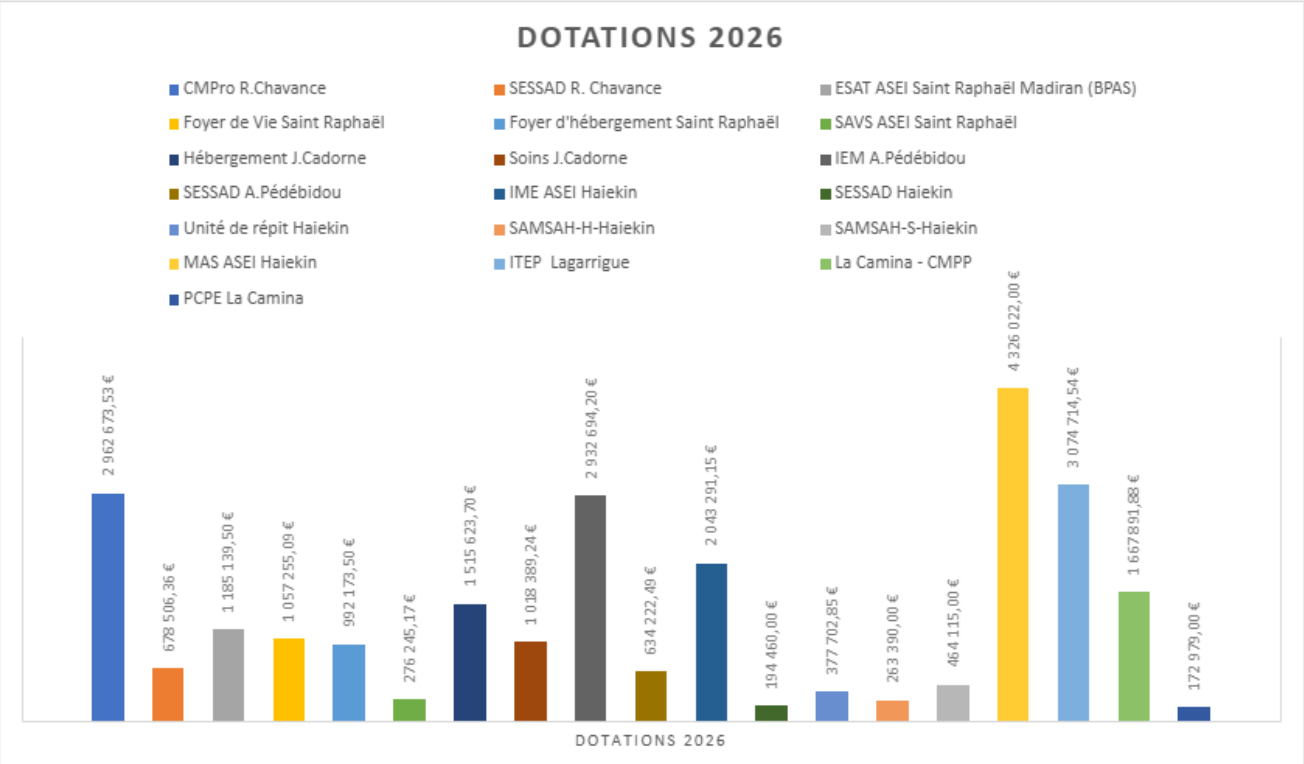

Les principaux financeurs du bassin 64/65 sont l'ARS 31 pour les établissements du CPOM Occitanie, l'ARS 65 et le CD 65 pour les établissements hors CPOM et l'ARS 64 avec le CD 64 pour le CPOM Nouvelle Aquitaine.

Les négociations pour le CPOM CD 65 (ESAVS ST RAPHAEL et FAM CADORNE), l'ARS 64 (Centre HAIEKIN) sont en cours ainsi que pour le renouvellement du CPOM Occitanie.

b) Les chiffres d'affaires

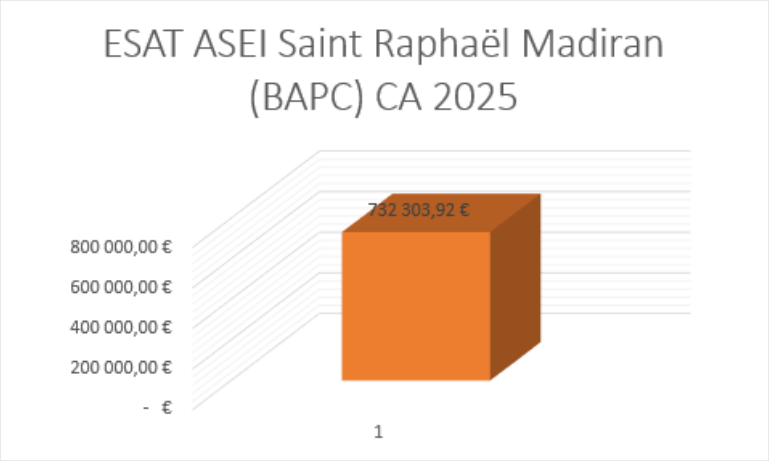

Nous constatons un bon niveau d'activités sur l'ensemble des ateliers de l'ESAT (progression +4.5% de 2023 à 2024), où cette tendance continue de se confirmer sur le premier semestre 2025.
Cependant, les coûts d'achats des matières premières et de transports relatifs à la production des champignons ne cessent d'augmenter et en conséquence absorbent l'ensemble de nos marges. De même, l'augmentation des fournitures et des réparations des matériels en espaces verts fragilisent nos activités. De fait, nous poursuivons la diversification de clientèle, de recherche et développement de produits dérivés et de moyens de distribution de nos productions afin d'absorber les coûts et améliorer notre rentabilité.

c) Les Indemnités de Départ à la Retraite

Au vu de notre pyramide des âges, nous constatons des projets de départ à la retraite assez nombreux sur la période mais, régulièrement, dans les faits, les départs sont assez souvent décalés et nous disposons pour partie des provisions qui permettent d'amortir les impacts.

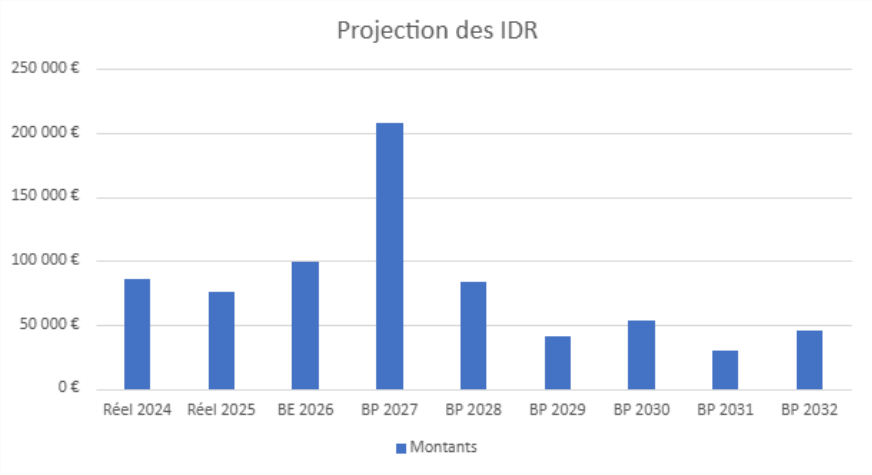

d) investissement

Les principales réalisations en cours :

- Finalisation de la création d'un nouveau CMPP et de l'agence Bassin
- Réhabilitation des locaux rue Larcher avec modernisation et performance énergétique DITEP Lagarrigue et relogement des unités des grands.
- Réhabilitation avec extension et mise aux normes accès hébergement des villas et accessibilité restaurant pédagogique en 2025, en 2026 remplacement de la chaufferie par la chaufferie bois (CMPRO CHAVANCE)
- Création d'un parking à l'antenne SESSAD PEDEBIDOU
- Toiture Administratif et réfection réseaux eau chaude sanitaire IEM PEDEBIDOU
- Réaménagement du bâtiment Escale, puis le déploiement de la fibre optique et le Raccordement de la chaufferie bois aux bâtiments non actuellement desservis (ESAVS Madiran)
- Ravalement de façade et réfection des canalisations des eaux usées pour le centre HAIEKIN

- La construction du Fam Cadorne (8 588k€)
- A noter pour le Centre HAIEKIN le projet d'achat à ce jour estimé à 6,1 millions pour les locaux du site de la plage. Il sera également à prévoir des travaux de réhabilitations importants d'un montant à l'étude à ce jour.

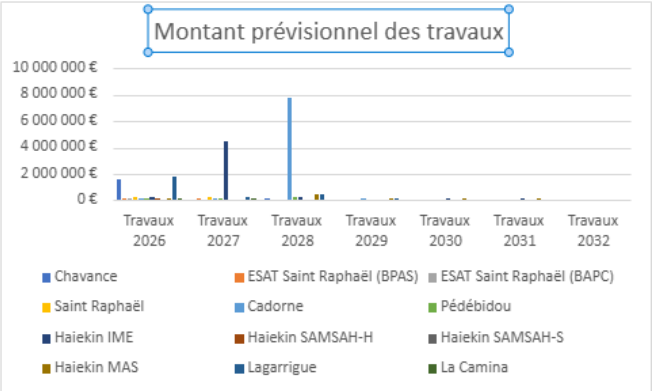

e) Les équipements

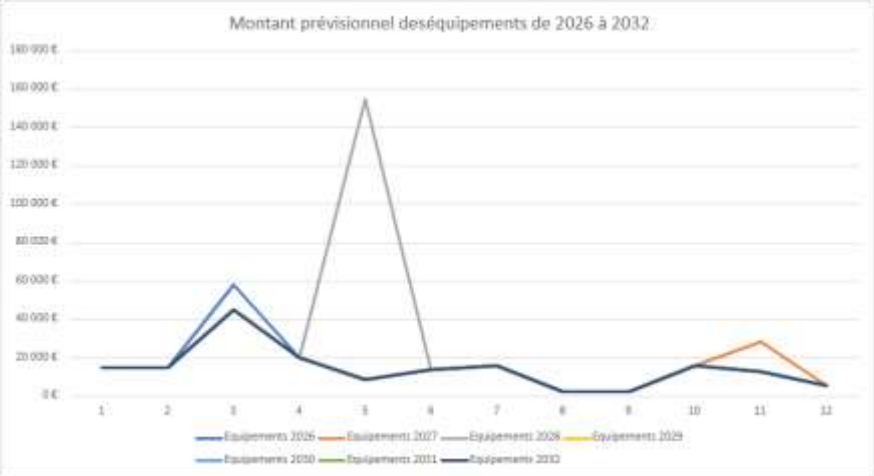

Les investissements en équipements demeurent globalement stables sur la période 2026-2032, avec un budget annuel compris entre 173 k€ et 189 k€. L'année 2028 présente toutefois un niveau d'investissement exceptionnel (319 k€), lié à la reconstruction du FAM Jean CADORNE.

Conclusion

L'année 2026 aura confirmé que la transformation de nos établissements ne se résume pas à une évolution de leurs organisations ou de leurs moyens. Elle suppose de faire évoluer les pratiques, de se transformer, de renforcer les coopérations et de maintenir une attention constante à la qualité de l'accompagnement proposé à chaque personne.

Les changements engagés nous invitent à poursuivre un travail de fond : mieux articuler les compétences, partager davantage les expériences et favoriser des pratiques professionnelles cohérentes à l'échelle du bassin. La transition vers des dispositifs intégrés constitue, à cet égard, un chantier structurant. Sa réussite dépendra autant de la pertinence des organisations retenues que de la capacité à associer les équipes, à soutenir les cadres dans leur rôle et à donner du sens aux évolutions attendues.

L'année écoulée nous rappelle également que les ambitions portées par notre projet associatif doivent s'inscrire dans une réalité économique exigeante. La hausse des charges et les incertitudes qui pèsent sur les financements renforcent la nécessité de piloter nos activités avec rigueur, sans perdre de vue les besoins des personnes accompagnées. La recherche de cet équilibre constitue une responsabilité collective, qui appelle anticipation, dialogue et décisions partagées.

Pour 2027, notre enjeu sera donc de transformer les orientations engagées en avancées concrètes et durables. Il nous faudra accompagner les évolutions de l'offre, préparer les étapes opérationnelles des projets structurants, consolider nos relations avec les autorités de tarification et de contrôle, et poursuivre l'harmonisation de nos fonctionnements lorsque celle-ci apporte une réelle valeur ajoutée aux établissements et aux personnes accompagnées.

Au-delà des projets et des échéances, notre réussite se mesurera à notre capacité à faire vivre une ambition commune, tout en tenant compte des réalités propres à chaque établissement et aux territoires dans lesquels il intervient. C'est cette articulation entre engagement associatif, responsabilité de gestion et attention portée aux personnes qui doit continuer à guider notre action.

Je remercie l'ensemble des professionnels pour leur implication quotidienne, ainsi que les personnes accompagnées, leurs familles, les administrateurs et nos partenaires pour leur confiance et leur contribution à cette dynamique collective.